

## LE MAJOR VANIER



LE CAPITAINE GEORGES VANIER, qui a été promu major et adjoint, du 22ème Bataillon Canadien-Français.

## LE LIEUT.-COL. DUBUC



LE MAJOR ARTHUR DUBUC, qui a été promu officiellement lieutenant-colonel et commandant du 22ème Bataillon.

## LE MAJOR CHASSE



LE CAPITAINE HENRI CHASSE, qui a été promu major et commandant en second du 22ème Bataillon.

## PANIQUE A LA BOURSE CE MATIN

La note du président Wilson fait croire à la paix prochaine et les "valeurs de guerre" baissent.

### CHIFFRES ELOQUENTS

On parle souvent de l'éloquence des chiffres, mais jamais, croyons-nous, la vérité du vieil adage n'a resplendi d'un aussi vif éclat qu'à la séance de ce matin, tant à Wall Street qu'à la Bourse de Montréal. Les cotations du marché, au cours de la matinée d'aujourd'hui, ont été, en effet, tout simplement phénoménales. La clientèle spéculative a souvent été témoin d'un état de fluctuations aussi prononcé qu'aujourd'hui, mais en aucun temps, en réalité, la baisse accusée par les stocks ne fut plus subite et ne se présenta à un moment aussi inattendu qu'au cours de cet avant-midi.

C'est au point, sans exagération, qu'il est venu à la pensée de pratiquement tous les courtiers que la paix fut venue, le marché n'en aurait pas moins présenté un aspect tout à fait similaire et la situation n'en aurait pas été plus ni moins touchée une même panique.

Il est vrai que le déclin s'accusa particulièrement dans le cas des valeurs new-yorkaises, mais la lourdeur du coup fut trop sensible, sur le marché américain, pour que les stocks locaux n'en ressentirent point le fatal choc en retour. Tant à New-York qu'à Montréal, la débâcle se fit dans la même mesure et, comparativement parlant, le marché n'en subit pas moins, tel que là, le même ébranlement, la même tendance vers une baisse graduelle, mais rapide et certaine.

A quelles causes maintenant attribuer cette dérive des stocks? Quels facteurs conviendrait-il de tenir responsables du déclin de ce matin? Il saurait n'en exister qu'un seul, aussi puissant qu'il est venu inattendu, et c'est la note du président Wilson aux nations neutres, relativement aux négociations de paix.

A côté de ce facteur, il n'est rien qui ait tenu, il a tout balayé sur son passage, et il n'y a pas jusqu'au discours de Lloyd George qui a prouvé son inefficacité, en présence d'un poids aussi considérable. En sorte que, en réalité, maintenant que la situation est définitivement compromise, il ne reste plus qu'à demander à l'avenir les perspectives de hausse qu'il nous réserve. La légère réaction vers la hausse que le marché a subie, vers la fin de ce matin, en a peut-être laissé présager quelques-unes, mais la constance et la durée de ses efforts sont tellement assez considérables pour en couvrir les pertes subies depuis, disons, une semaine.

C'est là la question qu'on se pose avec anxiété, dans les cercles financiers, et à laquelle personne n'ose présenter une réponse catégorique. Voici un petit tableau qui indique que les prix des principales valeurs de la bourse de New-York, ceux d'il y a une semaine et ceux de ce matin:

|                 | La sem. dern. | Auj.   |
|-----------------|---------------|--------|
| Cruicible       | 96            | 53 1/2 |
| U. S. Steel     | 129           | 103    |
| Anacosta        | 91 1/2        | 81     |
| Kennecott       | 53            | 43     |
| Pressed Steel   | 80 1/2        | 70 1/2 |
| Pitts. Copper   | 117           | 94 1/2 |
| Republ. Iron    | 84 1/2        | 74     |
| Central Leather | 124           | 81     |
| Bethlehem Steel | 700           | 494    |

## LA REVOLUTION EN GRECE ET L'ENTENTE

LES ALLIES N'ADMETTENT PAS QUE LE MOUVEMENT VEMISTE SOIT SEDITIONNEUX.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 21.—La note grecque, au sujet d'un soi-disant mouvement révolutionnaire en Grèce, qui a été reçue aujourd'hui, a causé quelque surprise. Les Alliés n'admettent pas que le mouvement vémiste soit séditionneux, et ils font valoir que la grande majorité de la population des îles grecques a été soumise à la loi du gouvernement national grec dont le siège est à Salonique.

Le "Times" dit qu'il apprend que le cabinet royaliste, malgré cette protestation, rempli ses promesses et que le mouvement des troupes s'opère d'une manière satisfaisante pour l'Entente.

## LE QUARTIER BELVEDERE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)  
QUÉBEC, 21.—Le bill de Québec a été adopté hier au conseil législatif et il ne lui manque plus que la sanction. Au conseil on a rejeté l'amendement du comité lequel amènerait le quartier Belvédère dans les quartiers Montcalm et St-Jean. Il est donc définitivement entendu que le quartier Belvédère restera ce qu'il est.

## LA COMMISSION DE LA FRANCHISE DES TRAMWAYS DE MONTREAL



M. F. J. Cockburn

Le sénateur J.-R. B. Casgrain

Le sénateur C.-R. Beaudoin

M. Charles A. Laurendeau

M. Alphonse Verville

LES CINQ MEMBRES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE RÉGLER LA QUESTION DE TRAMWAY.

## UN DESASTRE EN MER

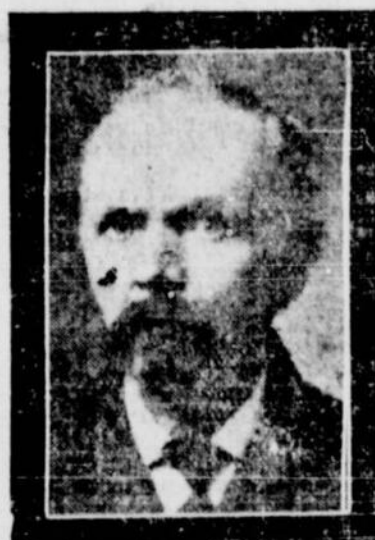
(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 21.—Une dépêche de Marseille rapporte qu'un steamer italien a été coulé dans une collision avec le croiseur cuirassé français "Ernest Renan". Plusieurs personnes auraient péri. Le nombre des survivants serait de 120.

## LA TRAGÉDIE DE L'AVENUE LAVAL



M. DAMASE GUENETTE, une des victimes de l'horrible tragédie de l'Avenue Laval.



M. WILLIAM SOUCY, une des victimes de l'horrible tragédie de l'Avenue Laval.

## FIN TRAGIQUE DE DEUX CITOYENS, DE L'AV. LAVAL

M. Damase Guenette, épiciériste et M. W. Soucy sont asphyxiés dans leur garage en réparant leur auto.

### UNE ENQUÊTE

M. Damase Guenette, épiciériste, dont la famille habite le No 579, avenue Laval, et son beau-père, M. William Soucy, âgé de 79 ans, ont été asphyxiés hier après-midi dans leur garage par les gaz concentrés d'une automobile qu'ils réparaient.

Vers les trois heures, ils étaient entrés dans le garage pour sortir leur automobile.

Plus tard, à quatre heures, Paul Marion, commis à l'épicerie Guenette, se rendit à son tour au garage pour parler au patron. Il n'avait pas vu sortir M. Guenette. N'ayant pu se faire entendre, il a frappé à la porte du garage. On a aperçu à ce moment, couché immobile sous l'automobile, M. Soucy était assis sans vie, assis sur le siège d'en arrière. Les portes étaient fermées et le garage était rempli de gaz.

Le jeune homme ne réalisa pas que les deux hommes étaient morts, mais il courut au magasin avertir tout le monde.

Le Dr Germain, 101 rue Rachel Est, se rendit d'urgence, mais il constata que la mort avait fait son œuvre dans les deux cas depuis plus d'une demi-heure.

Le coroner McMahon, prévenu, (SUITE A LA 2ème PAGE)

## LE GENERAL PONT EST NOMME CHEF DE L'ETAT-MAJOR

Il n'était que lieutenant-colonel lors de la déclaration de guerre. Joffre avait remarqué ses talents.

### LE GEN. DE CASTELNAU

PARIS, 21.—L'ordre de l'armée qui appelle le général Nivelle au commandement des armées du nord et du nord-est, a été signé par le général Joffre, en sa qualité de commandant en chef de toutes les armées françaises.

Le général Castelnau, chef d'état-major du général Joffre, ayant atteint la limite d'âge, a été maintenu sur la liste active par décret spécial signé par le président Poincaré, préliminairement à sa nomination comme commandant d'un groupe d'armées.

Le général de brigade Ferdinand Auguste Pont, que le général Nivelle a choisi comme chef d'état-major, a été promu général de division pour la durée de la guerre. Le général Pont est un officier d'artillerie comme son chef, et il était depuis peu lieutenant-colonel, chef d'état-major d'une armée, au commencement de la guerre. Ses brillants talents militaires le signalèrent vite à l'attention du général Joffre, qui lui fit avoir un rapide avancement.

QUÉBEC, 21.—Il y a eu une séance du conseil législatif à midi. A cette séance on a adopté, sans amendement, le bill dit des "papiers doux" de Montréal, celui de l'Union Nationale Française de Montréal et quelques autres bills.

## NOUVEAUX EXPLOITS DES AVIATEURS SUR LES DIVERS FRONTS

Les gares et les établissements en arrière des lignes allemandes sont bombardés par nos escadrilles qui y font de grands dommages.

### NUIT TRANQUILLE

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 21, (22.20 p.m.)—Le bulletin officiel d'aujourd'hui sur le progrès des hostilités dit: "Il y a eu un calme relatif la nuit dernière sur tout le front en France. Sur la Somme quatre avions ennemis ont été abattus par des aviateurs français. Au nombre des vainqueurs se trouve le sous-lieutenant Nungesser, qui en est à son vingt et unième. Pendant la journée du 20, quarante-huit bombes ont été jetées par nos aviateurs sur la gare d'Amiens. Le soir de ce même jour, quatre de nos pilotes ont jeté environ mille livres de projectiles sur les gares de Briell-sur-Seine et de Charleval-Les-Bois. Dans une autre direction, onze de nos aviateurs sont partis en expédition et ont jeté quarante-sept obus de 120 millimètres sur la station et les établissements de Nesles ainsi que sur plusieurs convois de vivres et de munitions en arrière des lignes allemandes."

### VIOLENTS DUELS D'ARTILLERIE EN MACÉDOINE

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 21, (22.24 p.m.)—Le communiqué sur les opérations du front de Salonique dit: "Il y a eu un duel intermittent d'artillerie sur le front de la Strouma et dans le secteur de Majadah. La lutte a été encore plus violente dans la région de la colline 1050. La neige et la pluie continuent de nuire aux opérations au front de Macédoine."

## SENSATION HIER MATIN A LACHINE

M. Joseph Dragon, tenu responsable de la mort de madame F. Houle est poursuivi criminellement.

### ADMIS A CAUTION

(Spécial à la PATRIE)  
ST-JEAN, Qué., 21.—M. Joseph Dragon, de Lachine, a été accrédité hier matin, par le grand-commissaire P. Massé, assisté par M. Arthur Boivin, assistant-général de la prison de St-Jean, sur la plainte formulée par le coroner Dr E. N. Chevalier, d'Herbyville. Cette plainte est dans les mêmes termes que ceux donnés dans le verdict du jury, rendu après l'enquête du coroner qui a eu lieu le 4 décembre dernier, accusant M. Dragon d'être criminellement responsable de la mort de madame Adèle Barrière dit Langevin, épouse de François Houle, cultivateur de St-Athanase. La PATRIE, dans le temps, a publié tous les détails de cette affaire. Une enquête a été présentée hier après-midi devant l'hon. juge Moir, et celle-ci a été admise à caution. La requête a été accordée. Cautionnement a été pris devant le juge de paix, M. A. E. Lévesque, mercredi, à 8 heures p.m. dont \$1,000 de caution per-

## LE CONTROLE DE LA VENTE DES LIQUEURS EN ANGLETERRE

LE GOUVERNEMENT SE PRÉPARE A EXERCER UN CONTRÔLE PLUS ÉTROIT MEME SUR LA PRODUCTION.

(Service spécial de la PATRIE)  
LONDRES, 21.—Les journaux ont appris que le gouvernement se prépare à prendre des mesures pour exercer un contrôle plus étroit sur la production et la vente des boissons alcooliques, qui pourraient aller jusqu'à la prohibition absolue. Il a déjà été décidé, paraît-il, que la manufacture et la vente du whisky en Écosse seront virtuellement prohibées et que cela sera suivi de mesures pareilles en Angleterre et au pays de Galles.

En ce qui concerne l'Irlande on dit que le gouvernement prendra, à partir du 1er janvier prochain, le contrôle des distilleries pour les transformer en manufactures de munitions, mais la vente au détail du whisky ne sera pas atteinte. Comme le whisky ne peut être vendu qu'après trois ans, on laissera écouler simplement les vieux stocks.

Cette accusation est grave et du même genre que celle d'homicide involontaire prévenue par le code criminel à propos de l'emprisonnement à perpétuité dans le cas où Dragon serait trouvé coupable. M. Dragon comparaitra devant le magistrat E. Marin, de St-Hyacinthe, le 22 courant au matin. M. Joseph Demers, M.P., agit comme substitut du procureur-général et conduit cette cause pour la couronne, car c'est au nom du Roi que la plainte est portée.

## UNE CONFERENCE POUR LA PAIX

L'ambassadeur allemand Bernstorff assure que les belligérants se réuniront à M. Lansing explique la note du président.

### A WASHINGTON

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 21.—Quelle surprise a été manifestée dans les cercles diplomatiques, au sujet du plaidoyer du président Wilson en faveur de la paix, contenu dans le message avec lequel il a accompa-



L'AMBASSADEUR ALLEMAND A WASHINGTON, LE COMTE VON BERNSTORFF, un pacifiste enragé.

gné la transmission des notes des puissances centrales. Le secret de ce message avait été bien gardé. L'opinion est que cette action du président dénoterait un encouragement à l'échange de discussions d'ou pourrait sortir quelque proposition concrète de conditions de paix. Et d'un autre côté, le président cherchant seulement à éclairer le chemin et non à offrir sa médiation, il ne résulterait pas d'embarras pour les États-Unis si les nations européennes sont incapables d'établir une base pour leur rapprochement.

(SUITE A LA 2ème PAGE)

## LES PRISONNIERS VONT ÊTRE LIBÉRÉS EN IRLANDE

LE SECRÉTAIRE EN CHEF DIT QUE LA PLUS GRANDE PARTIE DES PRISONNIERS SERONT LIBÉRÉS.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 21.—Les correspondants de journaux au Parlement croient que la plus grande partie des prisonniers irlandais seront libérés aujourd'hui. Cette croyance est basée sur leurs informations à la suite d'une déclaration bienveillante faite par M. Henry E. Duke, secrétaire en chef pour l'Irlande, en réponse à une question de John Dillon, hier soir, à la Chambre des Communes, et semblant indiquer que le secrétaire et le Premier Ministre seraient disposés à libérer les prisonniers. M. Duke a déclaré qu'il y avait une amélioration sensible dans la voie de l'apaisement en Irlande depuis deux ou trois mois.

## LLOYD GEORGE EST MIEUX

LONDRES, 21 (3.40 p.m.)—Le premier ministre Lloyd George continue de voir sa santé s'améliorer; il n'a ressenti aucun fâcheux effet de son grand déplacement de mardi à la Chambre des Communes, en réponse à l'Allemagne.

Aujourd'hui M. Lloyd-George a reçu plusieurs ministres y compris Lord Cecil, ministre du Blocus, qui a discuté avec lui les affaires étrangères pendant l'absence de A. J. Balfour.

## CHANGEMENTS AU 22ème

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUÉBEC, 21.—Une lettre du front en date du 30 novembre annonce que plusieurs changements ont été faits dans l'état-major du 22ème Canadien-Français. La nomination du lieutenant-col. A. E. Dubuc est confirmée. Les capitaines Henri Chassé et Georges Vanier sont promus majors. Le major Chassé devient temporairement second en commandement du bataillon et le major Vanier adjoint. Le lieutenant Russell Fleicher, de Québec, paie-maître du 22e, est promu capitaine. Le lieutenant Charles Fontaine, M.C., est aussi promu capitaine.

## NEW YORK BLAME LE PRESIDENT

Le "Herald" accuse M. Wilson de faire le jeu du gouvernement de Berlin en parlant de paix.

### LES BOCHES JUBILENT

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 21.—Voici quelques-uns des commentaires des journaux sur la note du président Wilson:

Le "N.-Y. Tribune" regrette profondément que le président ait choisi un temps aussi inopportun pour faire un geste qui, quelque soit l'honnêteté de l'intention, ne



LE PRÉSIDENT WILSON, qui a envoyé aux belligérants une note à propos de paix.

peut avoir pour résultat que de compliquer la situation au lieu de la clarifier. Aujourd'hui les nations de l'Europe ne considèrent plus les États-Unis comme les champions de nobles principes, prêts à aider à établir une paix juste, mais comme les agents et les annonceurs de la paix allemande. Notre nation, qui n'a pas protesté quand la Belgique a été envahie, ne pouvait attendre la libération et la restauration de la Belgique avant d'élever la voix en faveur des menaces qui se dissimulent derrière les propositions de paix de l'Allemagne."

Le "N.-Y. World": "Nous ne savons pas quel sera le sort de la note adressée par le président à belligérants, mais une chose saine c'est qu'ils ne pourront l'accepter et que leurs réponses contraindront forcément à définir les obligations de la guerre et les conditions de la paix. Le pire qui puisse arriver est l'envie, ne pouvait attendre la libération et la restauration de la Belgique avant d'élever la voix en faveur des menaces qui se dissimulent derrière les propositions de paix de l'Allemagne."

(SUITE A LA 2ème PAGE)

## UN GROUPE D'ENNEMIS DE BRIAND

Des parlementaires français s'opposent à la nouvelle politique par décrets du premier ministre de France.

### UNE RESOLUTION

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 21.—Le projet de loi qui est à l'étude pour permettre au gouvernement de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires dans l'intérêt de la défense nationale par simples décrets, a été attaqué fortement dans une réunion d'un nouveau groupe composé de députés et de sénateurs et appelé le groupe de l'action nationale. Une résolution fut adoptée hier soir pour condamner en termes énergiques une telle mesure radicale.

Cette résolution dit que ces parlementaires sont prêts à donner au gouvernement toute facilité pour conduire la guerre avec plus d'activité, mais à deux conditions: premièrement, que le gouvernement emploie d'abord énergiquement et méthodiquement les moyens qui sont à sa disposition avant d'en demander de nouveaux, et deuxièmement que les nouvelles mesures proposées soient soumises préalablement à de sérieuses délibérations et réellement efficaces pour le but qu'on se propose. Aucune de ces conditions, dit la résolution, n'a été remplie dans le projet en discussion et tout ce qui paraît nécessaire est de modifier la procédure parlementaire de manière à permettre le passage rapide des mesures urgentes.

## UN ADVERSAIRE POUR M. SAMUEL GENEST

M. MARTIAL CÔTE SERAIT CANDIDAT CONTRE LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES.

OTTAWA, 21.—M. Samuel Genest, président de la commission des écoles séparées d'Ottawa dont le terme d'office expire dans quelques jours, ne serait pas réélu par acclamation dans le quartier St-Georges, où il posera sa candidature le premier janvier prochain.

Un groupe de Canadiens-français classés dans le groupe des "modérés" lui susciterait un adversaire dans la personne de M. Martial Côté, du ministère de la Justice. M. Côté a fait partie de la commission scolaire catholique il y a quelques années.

# UNIFORMEMENT BON

## Tel est le verdict des clients du Pain de James M. Aird

Téléphone Main 770 pour livraison quotidienne.

# LES ECOLES DANS NOTRE PROVINCE

M. A. Sauvé fait le procès du système actuel de l'instruction publique dans Québec et attaque M. Décarie.

## LE CAS DE PONTIAC

(Dépêche spéciale à la Patrie)

QUÉBEC, 21. — Nous avons eu un intéressant débat sur l'instruction publique, hier, il s'agissait de voter les crédits du Secrétariat Provincial, l'hon. M. Décarie. En un heure, M. Sauvé a fait le tour de ce département et a montré qu'il ne connaissait pas mieux que M. Décarie lui-même. Il a tendu plusieurs pièges au ministre qui, chaque fois s'y est fait prendre, tellement le chef de l'Opposition a analysé avec maîtrise, un à un, les rapports des inspecteurs d'écoles que le ministre, il a montré des écoles modèles et des académies lesquelles, dit-il, devraient être organisées avec méthode, de l'insuffisance de l'inspection scolaire; il a réclamé un inspecteur par comté et trois visites par année, une attention plus grande à l'inspection de l'école diocésaine, il a voulu une académie par comté et une école modèle dans tous les villages. Il dit que les conférences des inspecteurs sont insuffisantes et incomplètes et ne produisent aucun résultat pratique, que le gouvernement devrait faire un effort pour amener des commissions scolaires à observer la loi relative à l'uniformité des livres dans la même municipalité.

M. Sauvé a appuyé ses suggestions sur chacun des rapports des inspecteurs. Ce qui démontre que son travail s'est imposé M. Sauvé pendant cette session.

Mais là où le leader de l'Opposition n'est monté le plus intéressant, c'est quand il a soulevé le cas des écoles dites bilingues de Pontiac. Il a déposé à la chambre une jolte situation dans notre province.

C'est alors que Sir Lomer Gouin intervint en essayant de dépeindre le chef de l'Opposition pour aider son collègue. "Le chef de l'Opposition n'a pas besoin, dit Sir Lomer, de faire d'efforts oratoires, car il n'y a personne dans les galeries."

M. Sauvé répondit: "Je ne parle pas pour la galerie; moi, je travaille pour ma province et pour mes compatriotes."

M. Sauvé reproche au Secrétaire Provincial de n'avoir pas même pris connaissance des rapports des inspecteurs d'écoles.

Le premier ministre intervient encore pour tâcher de sortir son collègue de la situation embarrassante dans laquelle il semble se trouver.

Il dit qu'il considère beaucoup les remarques faites par le chef de l'Opposition sur la nécessité d'avoir un inspecteur par comté et qu'il lit tous les rapports des inspecteurs dont le travail est si important.

M. Sauvé dit qu'il a été le premier député qui, en 1905, avec M. Francoeur, a réclamé de meilleurs traitements pour les inspecteurs.

M. Sauvé questionne alors le premier ministre et le secrétaire sur les rapports et aucun d'eux ne peut répondre aux questions. C'est alors que M. Sauvé se met à commenter le rapport de l'inspecteur G. J. Marrien: il cite une page qui a étonné la Chambre puisque presque pas un seul député ne s'était donné la peine de feuilleter le rapport du surintendant. Il a en effet, dit-il, bien le temps. Le ministre a fait pître figure devant la fièvre attendue de la leadeur de l'Opposition. Voici cette partie du rapport adressée par l'inspecteur Marrien au surintendant de l'Instruction Publique, le 28 juillet dernier.

"Dans les écoles bilingues où les titulaires sont de langue anglaise, le français n'est pas enseigné efficacement. Ces institutrices sont rarement qualifiées ou, si elles le sont, elles négligent cette partie de leur programme. Pour avoir des institutrices bilingues compétentes, il faudrait payer un salaire de \$400 à \$500. Je ne crois pas que les contribuables soient disposés à payer ces salaires-là surtout lorsque c'est la minorité qui pourrait en bénéficier le plus. Les commissaires de la municipalité de Pontiac n'ont pas encore jugé à propos de faire enseigner les deux langues dans leur école, fréquentée, pour une bonne moitié par des élèves canadiens-français. Il est regrettable que les parents de ceux-ci ne se soucient point de faire respecter leurs droits."

Un autre cas de mauvaise volonté est présenté à Saint-Joseph de Wakefield (Parcillon). Quelques élèves de langue française fréquentent l'école; l'institutrice, à la demande des parents, avait commencé à leur enseigner un peu de français. Aussitôt les commissaires de la défense formelle à l'institutrice d'enseigner autre chose que l'anglais. Et c'est ce qu'elle a fait. Elle a enseigné le français. Pour l'honneur de cette commission scolaire, l'espérer qu'elle vendra sur sa démission et donnera justice à la minorité.

# NEW-YORK BLAME LE PRESIDENT

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

ver c'est que la guerre n'aura pas de résultat décisif, mais en attendant les neutres obtiendront une idée plus nette des mesures qu'ils auront à prendre. Une chose en tout cas qui ne fait pas de doute, c'est que le président Wilson en agissant ainsi a derrière lui le sentiment d'une grande majorité du peuple américain.

Le "N.Y. Herald": "Malgré la dégradation de l'action du président, en proposant à ce moment-ci que les nations belligérantes échangent leurs vues au sujet des conditions de paix, sera certainement interprétée par ces nations et par un grand nombre d'Américains comme un support de la note du président. Si ce soutien n'est pas fondé, il doit être imputé à la faute de M. Wilson, car la coïncidence est frappante et il aura un effet contraire au but que le président se proposait d'atteindre."

Naturellement les Germano-Américains sont dans la jubilation. "La note du président Wilson, dit le "N.Y. Staats Zeitung", est un mouvement qui devra avoir des résultats incalculables pour tous les pays engagés dans la guerre. C'est un acte d'une importance historique et mondiale. Le moment psychologique pour agir. Après les discours des principaux hommes d'état allié il est évident que l'Angleterre, la France et la Russie se préparent à refuser les offres de l'Allemagne. "Je suis maintenant sûr, dit-il, que nous pourrions avoir une grande influence. La reconnaissance des peuples de l'Europe centrale sera un monument qui assurera au Président une place d'honneur dans l'histoire, plus durable que les statues de marbre ou de bronze."

# UNE CONFERENCE POUR LA PAIX

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Les membres de l'ambassade britannique disent qu'ils sont absolument incapable d'expliquer l'action du président. Bernstorff l'ambassadeur allemand n'est pas satisfait. "Je suis maintenant convaincu, dit-il, qu'il y aura une conférence entre les deux camps de belligérents. Il se proposait de voir le secrétaire d'Etat Lansing aujourd'hui."

## LA NOTE EST REÇUE A LONDRES

(Service spécial de la Patrie)

LONDRES, 21 (11.52 a.m.). — La note des Etats-Unis contenant la suggestion que les nations belligérantes échangent leurs vues au sujet de la paix, vient d'être reçue au Ministère des Affaires Étrangères, où l'on en a commencé l'examen.

Jusqu'à ce que la réponse soit prête il ne sera publié aucune déclaration officielle à ce sujet.

## BERNSTORFF CHEZ LANSING

(Service spécial de la Patrie)

WASHINGTON, 21. — Le comte de Bernstorff, ambassadeur allemand, a eu une conférence aujourd'hui avec le Secrétaire d'Etat Lansing. On croit que ce dernier a expliqué à l'ambassadeur les motifs de la note de M. Wilson à l'adresse des belligérents.

## DECLARATION DE M. LANSING

(Service spécial de la Patrie)

WASHINGTON, 21. — Le Secrétaire d'Etat Lansing a autorisé la publication de la déclaration suivante:

M. Décarie explique que le surintendant a mis les commissaires d'écoles de Saint-Joseph de Wakefield en demeure de faire enseigner convenablement le français dans leurs écoles au cours de l'année 1917.

"Et quel est le résultat?", demande M. Sauvé.

"Le ministre ne peut répondre à la question", dit-il.

"Comment, s'écrie M. Sauvé, il ne s'est pas trouvé avant aujourd'hui un voix pour protester contre cette situation?"

"Demandez à nos bons amis de langue anglaise de cette Chambre de faire cesser cet état de chose, que le secrétaire provincial ignore même. Qu'est-ce qu'administrer un département? N'est-ce pas de surveiller les intérêts qui nous sont confiés? Pourquoi alors Pontiac et Wakefield ont-ils attendu le rapport de l'inspecteur. Depuis quand est-ce chose d'attendre? Voyons, les frères défenseurs de nos frères d'Ontario les grands apôtres du français, en temps d'élection ou d'élection vous demandez quand nos frères de l'Ontario leur douleur aux langues dans leur langue de Pontiac et de Wakefield. Où êtes-vous aujourd'hui? Pourquoi restez-vous muets? Ah! j'en connais qui sont trop jeunes, trop intelligents et trop patriotes pour subir plus longtemps le joug de notre "kaiserisme" provincial."

"Les cas de Pontiac et de Wakefield sont des infamies et je proteste avec la plus grande énergie contre ces injustices. Cette ingratitude, ce fanatisme et cette tentative d'événementement dont souffrent plus qu'on le croit notre province. Pour ma part, j'ai toujours des yeux et du cœur et je me suis toujours attaché à nos plus chères traditions, avant, durant et après les élections."

Le premier ministre et le Secrétaire provincial ont promis finalement de s'informer ou en sont rendus des négociations et de présenter au sort de Canadiens-français de Pontiac et de Wakefield.

# Mondanité

M. Paul G. Lanctôt, de Québec, est au Viger.

Madame McKee, de Trois-Rivières, est en promenade à Montréal.

M. et Madame George Babin, d'Ottawa, sont en ville pour une quinzaine, les invités de M. et Madame Jean Taché, Western avenue.

Sa Grandeur Mgr Bruchési a baptisé, avant-hier, dans la chapelle privée de la cathédrale, le fils de M. et Madame Pierre F. Casgrain, qui a reçu les prénoms de Rodolphe, Pierre, Berthelot et qui avait pour parrain et marraine ses grands parents sir Rodolphe et Lady Forget.

M. "Dick" Smith, qui est en promenade à Québec, est attendu en ville samedi.

## A Québec.

QUÉBEC, 21. — Madame Jos. St-Onge, de la rue St-Cyrille, a lancé des invitations pour un "bridge", jeudi après-midi, en l'honneur de Madame Roberge, épouse de l'hon. Eugène Roberge, de Lambton.

Madame Philippine Béchard, de Montmagny, est à Québec pour quelques jours, l'invitée de l'hon. M. A. Sévigny, président de la Chambre des Communes, et de Madame Sévigny.

Mme. Montefiore Joseph, accompagnée de son fils Eddie, partent demain pour New-York, Boston et autres villes américaines. Ils seront absents de Québec, cinq ou six semaines.

Mademoiselle Willa Price, qui poursuit ses études au Collège de "King's Hall", Compton, et MM. Arthur et Charles Price, qui sont au "Bishop's College", Lennoxville, sont attendus à Québec, demain, pour passer la Noël avec leur mère, Lady Price. M. Richard Price, qui est dans un collège à St-Malachie, arrivera à Québec, jeudi.

Lady Angers, qui est à Québec depuis une semaine, retourne à Montréal, vendredi.

M. et Mme. Geoffrey Porteous, de Montréal, passeront la Noël à Québec.

Mlle. Paule Dansereau, qui était à Québec, depuis deux semaines, l'invitée de Mme. Victor Pelletier, retourne à Montréal, cette semaine.

Parmi les Montréalais enregistrés au Château ce matin: Mademoiselle Helen Hague, MM. Geo. Montgomery, J. A. Davis, Jos. R. Laurendeau et A. R. McMaster.

MM. H. G. Matthews et W. J. Lynch sont partis mardi pour Ottawa.

Le motif du président en envoyant sa note aux puissances belligérantes est comme suit: "ce n'est pas notre intérêt matériel que nous ayons en vue en envoyant cette note, mais de plus en plus nous nous rendons compte que la situation actuelle est une situation de belligérants, de sorte que notre situation devient toujours plus critique. Je veux dire que nous sommes entraînés nous-mêmes sur les bords de la guerre et que, en conséquence, nous avons le droit de savoir ce que chaque côté cherche à obtenir, afin que nous puissions régler notre conduite à l'avenir. Aucune nation n'a été consultée par nous. Nous n'avons tenu compte ni des ouvertures de paix des Allemands, ni du discours de Lloyd George en formulant ce document. Le seul résultat de ces deux manifestations des belligérants a été de nous faire reculer de quelques jours, la publication de notre note. Ce n'est que lundi que nous avons décidé de l'envoyer. Il est évident que nous avons devant nous une difficulté: c'est qu'on prit notre note pour un mouvement vers la paix et en aide à l'initiative allemande. Mais cela se trouve ni par les termes mêmes de notre note."

## C'EST UN SIGNE DE GUERRE

(Service spécial de la Patrie)

WASHINGTON, 21. — Plus tard, M. Lansing a dit: "L'envoi de cette note indique la possibilité que les Etats-Unis soient entraînés dans la guerre. Cette possibilité devrait exercer un effet restrictif sur ceux qui enfreindraient les droits des Américains. Elle peut servir aussi à obliger de terminer plus tôt la guerre."

"Si le président ni moi n'avons regardé cette note comme une note pacifique. C'est simplement un effort pour obtenir des belligérants qu'ils définissent l'objet pour lequel ils combattent."

## SUBVENTION A UNE VOIE FERREE

UN SERVICE DU GREAT NORTH-TERN SUR LA LIGNE MONTREAL-OTTAWA.

QUÉBEC, 21. — L'hon. M. Taschereau a présenté au bill pour qu'il soit possible au Lieutenant-gouverneur en conseil de remplacer la subvention de subvention qui se rapporte à la voie ferrée entre la Longue-Pointe et Cartierville par une subvention de 2000 acres de terre par mille, non convertible en argent pour aider la compagnie mentionnée dans ledit paragraphe à construire 16 milles de sa voie ferrée depuis Saint-Eustache ou Sainte-Dorothée, dans le comté des Deux Montagnes, jusqu'à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne. M. Sauvé demande au gouvernement d'intervenir auprès de la compagnie Canadienne Northern pour l'induire à donner un service au printemps sur sa ligne construite entre Montréal et Ottawa.



LADY MAUD ET LORD CHARLES CAVENDISH, deux des enfants de Leurs Excellences le Duc et la Duchesse de Devonshire, photographiés à la porte du couvent de Villa-Maria, pendant leur séjour à Montréal. (Cliché du photographe de la Patrie.)

Madame Albert Sévigny, épouse de l'hon. Albert Sévigny, a reçu hier mercredi à l'heure du thé, en l'honneur de son invité, Madame Béchard, de Montmagny.

M. et Mme. Lorenzo Evans sont partis pour les Bermudes, où ils passeront la Noël. Ils seront un mois, en voyage.

Mademoiselle Dorothy Seifert et M. Charles Seifert, qui sont au Collège de Stanstead, arrivent chez leurs parents demain pour la vacance de Noël.

Madame C. McNaughton, de Thetford Mines, est à Québec, au Château.

M. et Mme. A. B. Whitehead sont partis pour Toronto, où ils passeront la Noël.

M. et Mme. A. Lorillard, de New-York, sont au Château.

Madame Slater, du "Grand-Almé Apartment", est partie pour Boston pour le "Christmas".

OTTAWA, 21. — Madame E. L. Patenaude est revenue, hier soir de Montréal.

Le capitaine Bernard Langue-doc, du 22e Bataillon, qui est en congé de convalescence au Canada, est en promenade à Ottawa, chez son cousin, M. George Langue-doc.

Le sénateur Belcourt est attendu demain de Québec.

M. et Madame T. B. Flint, passant les fêtes de Noël à Toronto, ont invité du Dr et Madame L. E. Embree.

Madame J. G. Le Lorimer reçoit cet après-midi à l'heure du thé.

Madame Edouard Cholette, de Montréal, est arrivée hier soir de Montréal, pour passer le jour de Noël avec ses parents, M. et Madame E. D. Lafleur. M. Cholette sera ici samedi.

M. et Madame F. C. T. O'Hara partent pour Belleville, où ils sont les invités de l'hon. et Madame Henry Corby.

# FIN TRAGIQUE DE DEUX CITOYENS DE L'AVENUE LAVAL

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

permet aux parents de transporter les deux corps à la maison de la famille Guénette où il fera enquête aujourd'hui.

## ENQUETE

Le coroner McMahon a disposé, ce matin, sans jury de la mort de M. Damase Guénette et de celle de M. William Guillaume Soucy, qui ont été tous deux asphyxiés hier après-midi dans leur garage, No. 579 avenue Laval.

Les deux corps reposent ce matin côte à côte. M. Soucy porte la barre du tiers-ordre de St-François.

Nombreuses sont les personnes qui défilent devant les deux dépouilles mortelles pour dire une dernière prière pour les regrets défunts.

Leur service aura lieu samedi matin en l'église St-Jean-Baptiste. M. Guénette était le frère de MM. Adolphe Guénette, boulangier à Montréal, Wilfrid Guénette, apiculteur à Montréal, Joseph Guénette, laitier à Montréal, et de Jérôme Guénette, cultivateur à St-Jérôme, et de Mademoiselle Jean-Baptiste Despatis, Joseph Charbonneau et Alfred Laurin.

M. Guénette préparait son automobile pour aller avec les membres de sa famille à la messe chez son frère à St-Jérôme. Comme sa mère qui est âgée de 80 ans ne pouvait venir à Montréal, tous les frères de M. Guénette avaient décidé d'aller prendre le veillon à St-Jérôme.

La mère de M. Guénette a été prévenue hier soir du triste accident et en arrivant à la maison de son fils, elle s'est évanouie. "Ne me rachez pas la vérité, je sais que Damase est mort." Sa douleur faisait peine à voir.

## LE PREVENU A TOUT AVOUE

Accusé du vol de marchandises évaluées à plus de \$1,000 au préjudice de Bryson's Limited, où il était employé comme commis, René Lejour, âgé de 25 ans, et domicilié au No 720 de la rue Sainte-Catherine Ouest, a été arrêté hier soir, par des agents secrets.

Depuis des mois, la direction de la maison Bryson constatait une diminution inexplicable de son stock. On pensa tout d'abord que les vols étaient commis par des personnes du dehors. Mais la stricte surveillance des détectives amena l'arrestation de Lejour qui a fait l'aveu de son crime.

# LE RECRUTEMENT A MONTREAL

ON A ENROLE DANS NOTRE DISTRICT DEPUIS UN AN PLUS DE 15,000 HOMMES.

Depuis le début des hostilités, trente-cinq mille Montréalais se sont enrôlés dans les différents bataillons qui ont été en formation. Tous ceux-ci appartiennent au district militaire No 4, comprenant la ville de Montréal et ses districts.

C'est le major-général E. W. Wilson qui est le commandant de ce district.

Les chiffres approximatifs que nous publions plus bas sont fondés sur le recrutement de cette année jusqu'à date.

Dans ce district, jusqu'à date, 15,704 hommes se sont enrôlés; 850 ont été enrôlés l'uniforme durant les deux premières semaines de l'année et 259 durant les deux semaines qui se sont terminées le 15 décembre.

Ce dernier chiffre est le plus bas qu'on ait encore enregistré pour une période de deux semaines. La cause en réside sans doute dans l'approche des fêtes. Le record fut ces semaines du mois de mars, alors que 1,579 hommes s'enrôlèrent dans le district.

Voici les chiffres officiels:

|                 |        |
|-----------------|--------|
| 1-15 janvier    | 860    |
| 15-31 janvier   | 677    |
| 1-15 février    | 744    |
| 15-29 février   | 680    |
| 1-15 mars       | 750    |
| 15-31 mars      | 1,578  |
| 1-15 avril      | 1,182  |
| 15-30 avril     | 846    |
| 1-15 mai        | 856    |
| 15-31 mai       | 558    |
| 1-15 juin       | 572    |
| 15-30 juin      | 575    |
| 1-15 juillet    | 561    |
| 15-31 juillet   | 518    |
| 1-15 août       | 469    |
| 15-31 août      | 498    |
| 1-15 septembre  | 787    |
| 15-30 septembre | 876    |
| 1-15 octobre    | 494    |
| 15-31 octobre   | 484    |
| 1-15 novembre   | 480    |
| 15-30 novembre  | 394    |
| 1-15 décembre   | 329    |
| Total           | 15,704 |

## AVIS POSTAL

Le Maître de Poste désire rappeler au public, à cette époque de l'année que les matières postales doivent être mises à la poste aussi tôt que possible cette semaine, et qu'elles doivent être correctement adressées afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le public est prié aussi de se rappeler que les colis doivent être solidement emballés.



# LE CADEAU QU'ELLE DESIRE LE PLUS SONT DES...

# Fourrures Alexandor

Un cadeau particulièrement beau est une parure ou un manteau en fourrure: c'est l'article idéal pour celle que vous aimez le plus. Nous sommes pourvus d'une grande variété de jolis vêtements extraordinaires qui lui procureront une joie infinie. Mais ce qu'il y a de mieux — c'est qu'ils donneront des années d'usage et seront un souvenir constant de celui qui les a donnés.

Venez aujourd'hui à notre magasin qui est le plus près de chez vous.

Achetez du manufacturier

**Alexandor**

FURS

Du Manufacturier au Client.

Magasin du bas de la ville: 428, rue St-Paul Ouest.

Magasin du haut de la ville: 412, rue Ste-Catherine Ouest.

Magasin à Ottawa 59, rue Sparks.

LE BON VIEUX CIGARE

PEG TOP

à 5 cents

Les vieux fumeurs de Cigares ont déclaré que le Peg Top représentait la meilleure qualité de Cigares à 5c au Canada. Essayez-en un aujourd'hui et comparez-le à n'importe quel autre cigare à 5c. Vous conviendrez, vous aussi, que c'est le meilleur Cigare du pays.

"La cheville imprimée" "PEG TOP" garantit sa qualité.

Fait entièrement de Tabacs importés

QUALITÉ MAINTENUE DEPUIS AUDELA DE 30 ANS

IL N'Y A QUE CELLES QUI NE VEULENT PAS TRAVAILLER QUI NE PEUVENT PAS SE PLACER!

Être sans position, ce n'est pas connaître le BUREAU DE PLACEMENT DE "LA PATRIE".

S'agit-il de vous placer comme Contremaîtres, Opérateurs, Finisseurs ou Apprentis? Nous le pouvons en tout temps.

Désirez-vous une position de SERVANTES, Cuisinières, Filles de chambre, Bonnes d'enfants, Etc. les de table? Les demandes en sont considérables et surtout très avantageuses. Les salaires varient, naturellement, suivant les racines et sont de \$10, \$12, \$15, \$18, \$20, \$25 par mois. Il n'y a pas de SERVANTES capables et voulant travailler qui ne trouvent pas à se placer en s'adressant au BUREAU DE PLACEMENT DE "LA PATRIE".

Que vous soyez de la campagne ou de la ville, jeunes ou d'âge moyen, femmes ou jeunes filles, TOUTES vous serez placées suivant vos goûts dans une très bonne famille avec ou sans enfants, dans l'est ou dans l'ouest de la ville.

De plus, n'oubliez pas que vous aurez l'avantage d'être placées GRATUITEMENT et RAPIDEMENT.

Ne manquez pas l'occasion de bien vous placer: venez à notre Bureau de Placement, lisez les PETITES ANNONCES DE LA PATRIE.

## LES TRAMWAYS DANS L'OUEST

Jusqu'à avis contraire, entre 5 h. 15 et 7 h. p.m., les tramways avenue du Parc-Sainte-Catherine Ouest à Atwater, iront vers l'ouest à Notre-Dame de Grâce par l'avenue Atwater à Sherbrooke à la rue Elmhurst et les tramways Mont-Royal-Atwater iront vers l'ouest à l'avenue Victoria par les rues Green et Sherbrooke.

# Pour Simplifier les Achats de Noel

Téléphonez tout bonnement à Stanford's. Vous serez certains que la livraison sera faite à l'heure indiquée.

C'est le dernier mot en ce qui concerne la viande de premier choix, de rôti de bœuf et d'agneau, ces produits sont tendres, savoureux et ne donnent pas de déchets.

**VOLAILES**  
Meilleures dindes d'Ontario, toutes en jolies Capons Poulets nourris au lait Oies Canards de fantaisie Poulets de Guinée (Canada) noirs Pigeonneaux Poulets dorés Volailles à bouillir Légumes, très frais et croquants Marons Italiens

**POISSONS**  
Saumon frais de Caspé Merluches de Portland "Snappers" rouges Soles de New York Doré, Parche de mer "Butterfish" Pétoncles de mer Petites mollusques Huîtres Huîtres à la mesure ou à la douzaine

**FROMAGES**  
Importés et Domestiques

Nos téléphones de notre département des commandes sont à votre service

UPTOWN 6940-1-2-3-4-5-6-7.

# STANFORDS LIMITED

"Le temple d'un blanc-neige de neige, de la pureté et du bon service."

128, RUE MANSFIELD.

# CONGE A NOEL POUR NOS SOLDATS

OFFICIERS ET SOLDATS AURONT CETTE ANNEE UNE VACANCE DE QUATRE JOURS.

Tous les officiers et les soldats de nos régiments qui sont actuellement en ville, auront quatre jours de vacances à l'occasion des fêtes. Quelques-uns les prendront du 23 au 27 décembre et les autres du 30 décembre au 3 janvier, suivant le désir des commandants. Cette nouvelle a été communiquée aux bataillons par le Lt.-col. LeDuc, et ordres en conséquence, ont été donnés.

# UPTOWN 7640 Toilet Laundry

Livraison dans toutes les villes.

constate que, pour l'intelligence, l'habileté et l'attention à répondre aux vœux des clients, son personnel de la livraison est parfait.

Recommandé par "The Montreal Mirror" et "The Star".

Nettoyage, Teinture, "Valet Service".

VOULEZ-VOUS PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE?



# La Patrie

## L'APPEL DE M. WILSON

Dès les premiers jours de la guerre, le président des Etats-Unis a tenté, par des représentations amicales, de faire cesser le monstrueux conflit et y aurait réussi si l'Allemagne, qui n'avait pas provoqué l'Europe à la légèreté, mais seulement parce qu'elle croyait l'heure propice pour réaliser son rêve de domination, n'était restée sourde à sa voix, comme, avant le 25 juillet 1914, elle était sourde aux représentations des puissances de l'Entente s'évertuant à sauvegarder la paix. Réalisant bientôt l'inutilité de sa démarche, le président Wilson avait annoncé qu'il réserverait ses bons offices pour une occasion plus favorable, qu'il croit s'offrir présentement.

L'Allemagne n'est plus un obstacle à des négociations pacifiques, personne ne peut l'ignorer. Mais elle provient seulement du fait que l'Allemagne a perdu tout espoir de réaliser ses ambitions, qu'elle est comme la bête féroce qui, après d'innombrables déprédations, est acculée dans son repaire, affamée, et attendant d'une heure à l'autre le coup de grâce.

C'est ce moment que le président choisit pour demander à tous les bellicérants, indistinctement, à quelles conditions ils déposeraient les armes. Il semble que la question s'adresse mal aux empires du centre de l'Europe. Car ils ne formulèrent pas les conditions de la paix à venir; ils les subirent.

Après avoir sornoisement préparé leur agression, après avoir employé, pour faire triompher leur guet-apens, tous les moyens réprouvés par la loi des nations et dont ils se faisaient gloire, après avoir fait souffrir aux innocentes populations des régions envahies les plus révoltantes outrages, les Allemands — grâce à Dieu et à l'héroïsme tenace des Alliés — ne posèrent pas de conditions, maintenant que la force brutale qui est leur droit est domptée par le droit qui repose sur la justice.

Nous avons de l'admiration et du respect pour le président Wilson. Nous admettons ses bonnes intentions.

Mais le jugement final du conflit européen interviendra sans médiateur.

Ce sont les puissances de l'Entente qui prononceront le jugement en y attachant les sanctions nécessaires à la protection future de l'humanité.

Les Alliés ont fait trop de sacrifices pour que toute autre solution leur convienne. Le rôle ordinaire d'un médiateur est de tendre à un compromis, et le conflit actuel ne peut prendre fin par un compromis. Sur ce point, c'est notre conviction que les Alliés, comme ils viennent de faire en Grèce, suivant l'expression de Lloyd George, "n'accepteront pas de risques".

Du reste, les conditions de la paix, tous les gouvernements de l'Entente viennent de les formuler avec un parfait ensemble: Réparation complète du passé et garantie de l'avenir.

Les Alliés combattront indéfiniment, jusqu'à ce que les empires du centre acceptent à la lettre ces conditions.

Et la paix ne semble pas très prochaine, parce que l'Allemagne, tenant encore une proie, feint de conserver l'illusion de tenir la victoire.

Il faudra donc que les Alliés lui arrachent sa proie, qui est la Belgique, la Serbie et la Pologne, ainsi que les portions envahies de la France et de la Roumanie.

Pas de paix avant la délivrance des régions envahies.

A moins que l'Allemagne ne crève — si l'expression peut être admise — en étreignant cette proie, alors qu'il ne resterait aux Alliés qu'à repousser du pied sa dépouille pantelante.

## LES TAXES

La présente session de la législature aura apporté au peuple de cette province plus que la dose normale de nouvelles charges. Nous étions tout d'abord sous l'impression que le gouvernement, qui termine chaque exercice financier avec un gros surplus de recettes, se contenterait des nouvelles taxes annoncées au commencement de la session: celle sur les véhicules automobiles et celle sur les agents d'assurance. Il en tenait toutefois en réserve pour les derniers jours de la session.

Depuis deux jours, elles pleurent:

taxe sur les courses de chevaux et sur les paris, accroissement de la taxe sur les débits de liqueurs, taxe sur les billets de spectacle, savamment graduée jusqu'à 10 sous sur chaque billet; taxe sur les cinémas et sur les films de cinémas, taxe sur les banques, taxe sur le téléphone.

Le gouvernement a assumé des charges nouvelles, considérables, pour l'amélioration de la voirie dans la province. Il vient aussi de verser un million de dollars dans la caisse du Fonds patriotique.

Mais cela nécessite-t-il tant de nouveaux impôts? La "Gazette", de Montréal, rappelle délicatement à sir Lomer Gouin qu'il est possible de conduire trop vite un bon cheval.

Le "Canada" dit que les nouvelles taxes n'augmenteront pas le coût de la vie. Cette naïveté ne nous surprend guère. Pour le "Canada", le coût de la vie ne peut être augmenté que par le gouvernement fédéral, et encore est-ce seulement lorsque c'est un gouvernement conservateur.

## LE PORT DE MONTREAL

Il appert d'intéressantes statistiques que publie la "Gazette" que le volume total des exportations de grains du port de Montréal pendant la dernière saison s'est élevé à 71,589,046 boisseaux, comparativement à 43,166,771 en 1915. Le port national n'avait jamais fait un si important trafic de céréales, si ce n'est en 1914, alors que le chiffre des exportations atteignait 74 millions de boisseaux.

Montréal a exporté cette année 34,668,656 boisseaux de blé, comparativement à 34,319,628 en 1915 et à 60 millions de boisseaux en 1914.

## A BOSTON

Le résultat du vote sur la prohibition dans le Massachusetts est à peu près le même que celui des années précédentes. Certaines villes qui étaient "dry" sont devenues "wet" et vice-versa.

A Boston, le vote en faveur des licences a été plus considérable. La majorité est de 21,000; l'année dernière, la majorité n'avait été que de 14,258.

A propos de la prohibition dans le Kansas, le sénateur Reed, du Missouri, a dit: Il y a plus d'ivrognes au ponce carré dans le Kansas que dans aucun autre état de l'Union.

Qui héritera de la succession de feu l'hon. M. McKay au Sénat? On parle de M. Lorne McGibbon, de M. Huntley-Dummond, de M. Mortimer Davis, etc.

Le "Journal" d'Ottawa ne semble guère trouver nos législateurs bien galants, puisqu'ils ont rejeté le bill de M. Cannon, admettant les femmes au barreau.

"L'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, dit-il, ont des femmes avocates et aucun malheur ne leur est arrivé. Est-ce possible que les députés trouveraient que leurs femmes paient trop de taxes?"

L'"Action Catholique" se demande s'il n'y aurait pas à la Législature de Québec, un député assez courageux et assez ferme pour provoquer un vote catégorique sur la prohibition. Nous craignons que le confère ne soit décevant. Les membres du cabinet s'emploieront sûrement à empêcher une pareille démarche.

Le gouvernement Gouin permet aux habitants de cette province de boire un verre de vin, en mangeant. On ne saurait être plus libéral!

La presse ontarienne ne voit pas d'un mauvais œil les derniers remaniements dans le cabinet Hearst. On dit que l'hon. M. Pym suivra bientôt l'exemple de l'hon. M. Hanna. Il serait nommé sénateur. M. Hanna reste ministre sans portefeuille.

Le "World" de Toronto, iniste de nouveau sur la nécessité de former un "gouvernement national" à Ottawa. Sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier dit-il, devraient tout de suite entrer en pourparlers. Il ne faut pas laisser à des politiciens l'occasion de faire de l'intrigue.

Lorsque la guerre éclata, la Bourse fit une dégringolade désastreuse pour tous les spéculateurs à la hausse. Aujourd'hui, à la moindre rumour de paix, les stocks s'effondrent. Bizarre, en vérité, diront ceux qui ignorent toute la rouerie des boursicoteurs.

La guerre actuelle devait nous réserver les surprises les plus extraordinaires. Nous avons vu qu'en dépit des progrès de la science, malgré une artillerie puissante et des projectiles aux effets destructeurs inouïs, on revint souvent aux armes du temps jadis. La tranchée vit naitre, la catapulte, l'ancien mortier, l'arbalète, et dans l'attaque nous avons vu le soldat moderne délaissier la baïonnette pour le couteau. Mais il y a mieux encore. Savez-vous de quelle arme on se sert dans les raids des tranchées allemandes? Ce n'est plus la baïonnette, ce n'est plus le couteau, c'est le marteau. Un marteau! Cela vous fait-il penser à la massue des soldats de Philippe-Auguste et de Duguesclin?

# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE



Rapport du résultat des affaires de la Banque, pour l'année finissant le 30 novembre 1916.

|                                                                                                                     |                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Balance au crédit du Compte de Profits et Pertes, rapportée de l'année dernière                                     | \$ 461,892 25   |
| Profits nets pour l'année finissant le 30 novembre, provision faite pour toutes dettes mauvaises ou douteuses       | 2,439,415 17    |
|                                                                                                                     | \$ 2,901,307 42 |
| Répartis comme suit:                                                                                                |                 |
| Dividendes Nos. 116, 117, 118 et 119 à dix pour cent par année                                                      | \$ 1,500,000 00 |
| Bonus de 1 pour cent, payable le 1er juin                                                                           | 150,000 00      |
| Bonus de 1 pour cent, payable le 1er décembre                                                                       | 150,000 00      |
| Taxe de guerre sur les billets de la Banque en circulation au 30 novembre                                           | 147,288 33      |
| Transport au fonds de pension (contribution annuelle)                                                               | 80,000 00       |
| Souscriptions:                                                                                                      |                 |
| Fonds patriotique Canadien                                                                                          | \$50,000 00     |
| Fonds de la Croix Rouge Britannique                                                                                 | 5,000 00        |
| Fonds de Secours pour les marins anglais                                                                            | 5,000 00        |
| Souscriptions diverses comprenant le Fonds de Secours contre l'incendie du Nord d'Ontario, hôpitaux de guerre, etc. | 11,700 00       |
|                                                                                                                     | 71,700 00       |
| Balance reportée                                                                                                    | 802,319 00      |
|                                                                                                                     | \$ 2,001,307 42 |

## RAPPORT GENERAL LE 30 NOVEMBRE, 1916.

### PASSIF

|                                                                                  |                  |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Au Public:                                                                       |                  | \$ 19,259,347 65 |
| Billets de la Banque en circulation                                              | \$ 62,484,072 27 |                  |
| Dépôts ne portant pas intérêts                                                   | 137,000,000 00   |                  |
| Dépôts portant intérêts, y compris l'intérêt accu à la date du rapport           | 167,412,079 88   |                  |
|                                                                                  | 229,896,182 15   |                  |
| Balance des dépôts d'autres Banques au Canada                                    | 141,317 42       |                  |
| Balance des dépôts aux Banques et correspondants de banque ailleurs qu'au Canada | 5,021,882 49     |                  |
| Billets payables                                                                 | 2,186,836 68     |                  |
| Acceptations d'après lettres de Crédit                                           | 2,092,640 13     |                  |
|                                                                                  | \$258,598,176 55 |                  |
| Aux actionnaires:                                                                |                  |                  |
| Dividendes non payés                                                             | 2,084 12         |                  |
| Dividende No. 119 et bonus, payable le 1er décembre                              | 325,000 00       |                  |
| Capital payé                                                                     | \$ 15,000,000 00 |                  |
| Fonds de réserve                                                                 | 137,000,000 00   |                  |
| Balance au crédit du Compte de Profits et Pertes                                 | 52,319 00        |                  |
|                                                                                  | 29,302,319 00    |                  |
|                                                                                  | \$288,427,579 76 |                  |

### ACTIF

|                                                                                                                                  |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Espèces courantes or et argent                                                                                                   | \$ 20,975,529 83 |
| Billets du Dominion                                                                                                              | 19,315,476 00    |
| Dépôts dans les Réserves Centrales d'or                                                                                          | 6,000,000 00     |
|                                                                                                                                  | \$ 46,291,005 83 |
| Billets d'autres Banques                                                                                                         | \$ 1,630,360 00  |
| Chèques sur d'autres Banques                                                                                                     | 9,668,098 71     |
| Balance des dépôts par d'autres banques au Canada                                                                                | 1,389 86         |
| Balance des dépôts par banques et correspondants de banque ailleurs qu'au Canada                                                 | 7,201,798 13     |
|                                                                                                                                  | 18,501,646 70    |
| Sécurité des gouvernements Fédéral et Provinciaux, n'exécédant pas la valeur courante                                            | 2,781,960 86     |
| Sécurité canadiennes municipales et sécurité publiques anglaises, étrangères et coloniales                                       | 17,282,911 96    |
| Obligations, débiteurs et stocks de chemins de fer et autres, n'exécédant pas la valeur courante                                 | 7,810,461 73     |
| Prêts à demande et à court terme (n'exécédant pas 30 jours) au Canada, sur obligations, débiteurs et stocks                      | 14,725,133 07    |
| Prêts à demande et à court terme (n'exécédant pas 30 jours), ailleurs qu'au Canada                                               | 21,141,335 85    |
| Dépôt au ministre des Finances pour le fonds de circulation                                                                      | 806,964 42       |
|                                                                                                                                  | \$129,341,420 42 |
| Autres prêts et comptes courants au Canada (moins déduction de l'intérêt)                                                        | 133,738,131 21   |
| Autres prêts courants et escompte ailleurs qu'au Canada (moins déduction de l'intérêt)                                           | 16,504,418 23    |
| Passif des clients, d'après lettres de crédit suivant contrat                                                                    | 2,092,640 13     |
| Crédits en souffrance (après avoir pourvu aux pertes)                                                                            | 230,738 30       |
| Immeubles autres que les édifices de la Banque (y compris la balance non vendue de l'ancien édifice de la Eastern Township Bank) | \$ 1,264,458 34  |
| Moins hypothèque assumée                                                                                                         | 100,000 00       |
|                                                                                                                                  | 1,164,458 34     |
| Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque                                                                                   | 389,411 53       |
| Edifices de la Banque, à pas plus que le coût, moins les montants déduits                                                        | 5,139,457 26     |
| Moins hypothèque assumée sur achat de la propriété                                                                               | 300,000 00       |
|                                                                                                                                  | 4,839,457 26     |
| Autres actifs non compris dans ce qui précède                                                                                    | 126,904 54       |
|                                                                                                                                  | \$288,427,579 76 |

B. E. WALKER,

PRESIDENT

JOHN AIRD,

GERANT GENERAL

Rapport des Auditeurs aux Actionnaires de la "Canadian Bank of Commerce."

Conformément aux dispositions des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, 1913, nous faisons le rapport suivant: Nous avons vérifié le bilan d'exercice et nous l'avons comparé aux livres et aux pièces justificatives au Bureau Principal, et aux rapports certifiés des sous-commissaires. Nous avons obtenu toutes les informations que nous avons pu obtenir et nous sommes d'avis que les transactions de la Banque sont conformes aux pouvoirs de la Banque au Bureau Principal.

Nous avons vérifié l'argent et les garanties représentant les placements de la Banque au Bureau Principal et aux principes aux dépôts à la date autre que, et en outre de la vérification du 30 novembre 1916, et que nous avons trouvés qu'ils étaient conformes aux entrées faites dans les livres de la Banque.

D'après nous, ce bilan a été fait dans le but de faire voir un état exact et fidèle des affaires de la Banque au meilleur de notre connaissance et des explications qui nous ont été fournies et tel que le font voir les livres de la Banque.

T. HARRY WEBB, C.L.

de Webb, Reid, Hogan, Callingham & Co.

JAMES MARWICK, C.L.

de Marwick, Mitchell, Peat & Co.

Auditeurs.

## LE "MIKADO" 2800, LOCOMOTIVE MONSTRE, DANS LES COURS DE MONCTON

C'est, en fait, de Locomotives à fret, la première d'une série de trenne grosses voitures, pour service local. On aura bientôt les plus grosses locomotives du genre au Canada. Ce sont les dix "Santa Fe" 2-10-2, dernier modèle.

Les principaux sujets de curiosité dans le monde local des chemins de fer, aujourd'hui, c'est l'arrivée dans les cours des chemins de fer du Gouvernement Canadien, à Moncton, l'autre dimanche, de la locomotive 2800, la première d'une série de trenne grosses voitures, pour service local. On aura bientôt les plus grosses locomotives du genre au Canada. Ce sont les dix "Santa Fe" 2-10-2, dernier modèle.

### C'est le type 2-8-2.

Cette locomotive est encore plus fortement caractérisée que les "Battleships", classe 250-275, aujourd'hui en usage en dehors de Moncton. Son importance pour le service marquera tout de suite que la roue d'arrière-train (Trail Wheel) est disposée comme celle de la locomotive à passagers ordinaires du Pacifique. C'est la marque extérieure qui distingue le "Mikado" de la locomotive "Consolidation" ordinaire. L'adjonction de cette roue à 14, norme voiture lui donne une apparence de solidité qui, sans cela, lui ferait un peu défaut. Quant au modèle et à l'outillage, le "Mikado" est le type "Consolidation" agrandi, il a naturellement, les facilités de propulsion propres à sa surface calorifiante et à son poids supérieur. Le nouveau "2800" peut tirer 2,800 tonnes sur la Transcontinental quand les plus grosses locomotives à fret en traient jusqu'à environ 2,200 sur la même voie. C'est-à-dire 600 tonnes de moins. Il pèse 225 tonnes, dont 107 pour les roues motrices, au nombre de huit, et de quatre chaque côté. Le poids de ces roues n'est pas beaucoup supérieur au poids de celles des "Battleships" au nombre de huit aussi, et qui pèsent 102 tonnes. L'énorme poids du "Mikado" dû à la grosseur de la roue d'arrière-train (Trail Wheel).

### Quelques détails

Le tender du 2800 peut porter environ 15 tonnes de charbon au réservoir, on peut lever 7,500 gallons d'eau. Les roues motrices ont 63 pouces de diamètre, à peu près

la dimension ordinaire pour les voitures à fret. Les cylindres ont 28 pouces de diamètre et le coup de piston est de 30 pouces. La chaudière réalise à une énorme pression, mais elle saute à 180 livres. Le foyer est centré en brique spéciale, ce qui assure une vaporisation meilleure. La pression à preuve que la locomotive peut aller à très haute vapeur, le système employé étant, comme dans les premières "Battleships" la surchaufferie (Superheater) Schmitt.

### Du nouveau

Le nouveau, dans la locomotive qui vient d'accomplir son premier trajet, c'est, entre autres choses, la pompe pneumatique qui actionne les freins. La pompe double est assez ordinairement en usage aux chemins de fer du Gouvernement, mais cette fois, on a installé simplement deux pompes simples côte à côte. Dans la pompe pneumatique, la vapeur sert deux fois, d'abord, dans un cylindre à haute pression et puis, dans un cylindre à petite pression, ce qui est une grande économie.

### Installation

Les freins sont installés d'après le système Westinghouse "E.T." à air comprimé. Chemin faisant, le même air actionne aussi la sonnerie et la sablière (Sand). A jeter les yeux sur les lourdes bielles, on s'aperçoit que la moyenne des mécaniciens s'aurait sans la force de faire machine arrière avec une aussi grosse voiture, en aidant de la simple "tige de Johnson". Il ne peut être question, non plus d'engrèner à la main. Aussi, le 2800

# AU ROYAUME DES JOUETS DE WILDER

SPECIALS POUR 7.30 HRS CE SOIR



Chevaux bergants, faits au Canada, à moitié prix.

Concours de Devinette  
Il ne reste plus que dix jours de grand Concours de Devinette de Poupees. Regardez les grains dans la jarre et ailes deviner.



Poupees  
POUPEES BERES, qui dorment, val. \$1.25 p. 75c  
Il n'en reste plus que quelques-unes, en blanc et rouge pour petits enfants valant \$1.25 pour \$1.00  
Pas de commandes payables à livraison.

TAMBOURS 25c à \$2.50



Grand choix de jeux à moitié prix.



Vélocipèdes  
VELOCIPÈDES, roues caoutchoutées, 3 grandeurs, pour 4, 5 et 6 ans. Spécial, \$3.25 pour \$3.75

Tableau et pupitre combinés. \$1.50 et \$2.00

# WILDER'S LIMITED

292, rue Ste-Catherine Ouest.

## Confiance Absolue en Lui-même

L'homme habillé chez Fashion-Craft est tout-à-fait confiant en lui-même. Ses vêtements sont d'un style, d'un tissu et d'une coupe si corrects et paraissent si bien qu'il possède cette confiance en soi-même que ne procurent que les vêtements corrects.

DES CENTAINES DE MESSIEURS BIEN HABILLÉS ET TRES SATISFAITS connaissent la valeur supérieure des habits Fashion-Craft et la valeur de leur merveilleux coup d'œil dans les affaires commerciales.

Voulez-vous permettre aux vendeurs Fashion-Craft de vous faire voir les habits et les pardessus?

FASHION-CRAFT

DRAPERS

MAX BEAUVAIS LIMITED.

229, rue St-Jacques.

A. A. ROY,

469, rue Ste-Catherine Est. D.

Magasin de l'ouest: 463, rue Ste-Catherine O.

est-il muni du système d'engrenage d'automobile dernier modèle. C'était déjà le système en usage, depuis un an ou deux, aux chemins de fer du Gouvernement Canadien, pour les locomotives à long parcours de la première locomotive à long parcours à être outillée de cette façon.

### Longueur de la voiture

Ceux qui se sont étonnés de la longueur des "Battleships" seront curieux d'apprendre que le 2800 a dix pieds de plus que les plus gros "Battleships". Il a 78 pieds et 2 pouces. Quant il est logé à la roue commune, il émerge à sa devanture, et l'on dirait d'un chien qui sort la tête de sa niche.

### Garnitures molènes

Le 2800 est pourvu de cet abri qui s'enlève sur toutes les grosses locomotives à passagers. La lumière électrique est installée, ainsi qu'aux indicateurs à la devanture. On a mis de côté les lampes à huile ennuyeuses qui étaient jusque-là de mode pour les signaux rouges et verts. L'injecteur est de modèle "Hancock Inspirator".

### Il y a mieux que cela

Trente autres "Mikados" du type du 2800 sont en route pour Moncton, mais les chemins de fer du Gouvernement attendent aussi quelques locomotives à fret, beaucoup plus grosses encore. Ce sont les "Santa Fe", modèle 2-5-2; ils proviennent du chemin de fer de ce nom, il y en a dix qui se dirigent vers l'est, mais pas une ne viendra à Moncton. Elles serviront aux alentours de Sainte-Rosalie Junction, de même qu'entre est sud-est et Montréal.

Comme le modèle annoncé, ces monstres nouveaux ont, chaque côté, cinq énormes roues motrices. Ils pèsent 275 tonnes, quand les "Mikados" en pèsent 225. Le poids

## AU SOMMET

Véritables Courroies Tannées au Chêne  
Chaque Courroie est Garantie

**D. K. McLAREN, Limitée**  
251 ST-JACQUES 461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500

## ACCUMULATEURS

Electriques d'Autos  
Chargés par Courant Direct.

Service Rapide. S'adresser à L'INGENIEUR DE LA PATRIE. Satisfaction Parfaite.

de leurs roues motrices est de 130 tonnes. Le tender loge 17 tonnes de charbon et le réservoir, 8,300 gallons d'eau. Les roues motrices ont près de 67 pouces de diamètre, avec un coup de piston de 32 pouces. Quant à l'installation, ils ressemblent au 2800, à cette exception près que le foyer de ces voitures est centré de brique différente, la brique Gaines.

Ce qu'il y a de plus gros au Canada

Les locomotives "Santa Fe" employées sur les chemins de fer du Gouvernement Canadien, sont les plus grosses voitures à fret et à long parcours du Canada. Elles sont munies d'un ou de deux mâts pneumatiques, qui ne servent que dans les trajets à petite distance ou quand il faut escalader des hauteurs. La locomotive "Santa Fe"

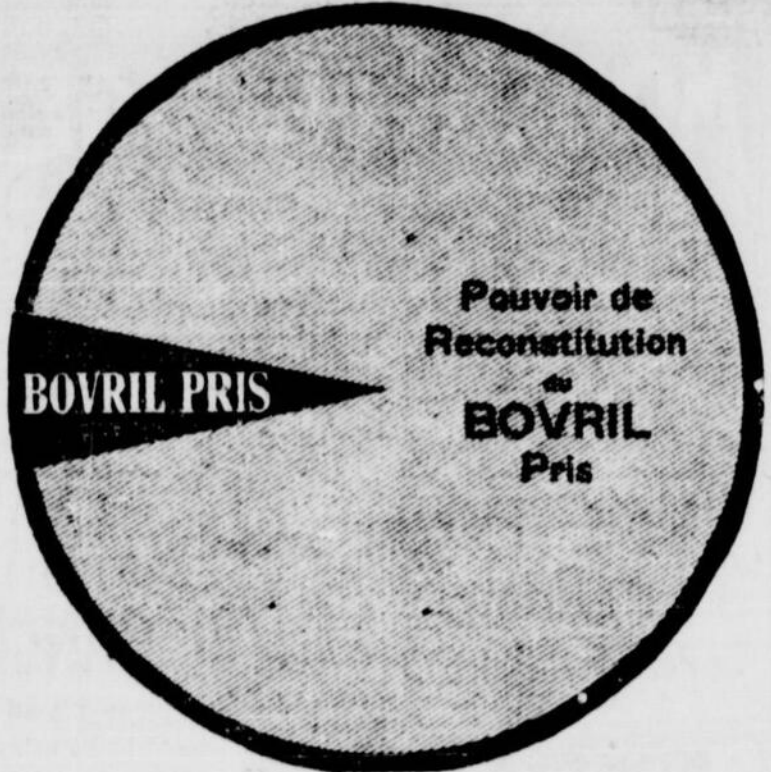
met les chemins de fer du Gouvernement au premier rang pour les voitures locomotives.

M. ARMSTRONG NOMME SECRETAIRE  
OTTAWA, 21.-M. S. A. Armstrong, qui occupait depuis quelques années la position d'assistant-secrétaire provincial de l'Ontario, a été nommé directeur de la commission des hôpitaux-militaires.

Diplôme en Hygiène. Tél. St-Louis 3275  
Publicité. Heures: 12 à 2 p.m. 6 à 8 p.m.

**Dr JOS. N. CHASSÉ**  
Médecin chirurgien.  
MALADIES DE LA PEAU  
VOIES URINAIRES  
768 Parc Lafontaine Montréal.  
77, 30 nov-2 14, 16, 18, 21, 23  
26, 28, 30, 32

# Le Pouvoir de La Reconstitution du BOVRIL



Dans les récentes expériences scientifiques indépendantes faites sur des êtres humains avec du BOVRIL, et rapportées à l'Association Médicale Britannique, il a été prouvé qu'une quantité de Bovril correspondant à la petite section noire de ce cercle produisait une augmentation de chair et de muscles correspondant au grand cercle, démontrant que le pouvoir de la reconstitution du Bovril est de

## 10 à 20 fois la quantité absorbée.

"Ce doit être du BOVRIL"

### NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

**PACIFIQUE CANADIEN**  
NOEL ET LE JOUR DE L'AN  
Service spécial des trains  
MONTREAL-ST-EUSTACHE

Dimanches 24-31 décembre  
Le train No 468 de Ste-Agathe  
7.00 p.m., et le train No 469 de  
Mont-Laurier 3.25 p.m., seront re-  
tranchés.

Dimanches, le 24 et le 31 décem-  
bre. — Un train spécial quittera  
Ste-Agathe à 7.15 p.m., faisant tous  
les arrêts et raccordant à Joncti  
Montfort à 8.45 p.m. et arrivant à  
Montreal à 10.15 p.m.

Dimanche, le 26 décembre et le 1-  
janvier. — Un train supplémentaire  
quittera Ste-Agathe à 7.00 p.m. ar-  
rivant à toutes les stations jusqu'à  
St-Jérôme incl., et arrivant à Mont-  
real à 9.25 p.m. Un wagon palais  
sera attaché à ce train.

Un train spécial partira de Mont-  
Laurier à 3.35 p.m., arrivant à  
Montreal à 10.15 p.m., arrêtant à  
toutes les stations jusqu'à Sainte-  
Agathe, inclusivement et de St-Je-  
rome à Montreal.

**MONTREAL-ST-LIN**  
Dimanche, 24 décembre. — Un  
train spécial partira de St-Lin à

### CADEAUX D'ARTICLES ELECTRIQUES

D'utilité Reconnue.

Râteliers électriques.  
Poêles-chauffeurs électriques.  
Fers à repasser électriques.  
Lampes portables électriques.  
Lampes électriques pour bureau  
Généralité.

Lampes électriques pour pianos  
(Généralité).

"Flashlights" (Eveready), etc., etc.  
Les hommes d'affaires du bas de  
la ville trouveront à notre maga-  
sin des articles utiles et de qua-  
lité à des prix avantageux.

**Auer Light Co.,**  
Établi en 1892. LIMITED.

"Haute qualité aux prix  
du bas de la ville."

18, RUE NOTRE-DAME OUEST.  
Tél. Main 1772-1773.

## L'ENQUETE DU JUGE McDUGALL EST SUSPENDUE

Sur la décision rendue,  
hier après-midi, en  
Cour de Pratique, par  
l'hon. juge Dugas.

### SES REMARQUES

L'enquête McDougall qui avait  
été ajournée à ce matin, à 10 h. 30,  
a été suspendue. A quatre heures,  
hier après-midi, M. le juge Dugas,  
siégeant en Cour de Pratique, a or-  
donné l'ajournement des deux brefs de  
demande pour empêcher la Commis-  
sion McDougall de siéger. Ils se-  
ront inscrits aujourd'hui même et  
seront entendus au mérite devant  
un des juges de la Cour Supérieure  
qui décidera si les brefs de prohibi-  
tion seront peremptoires ou s'ils  
doivent être renvoyés. A tout évé-  
nement, appel pourra être porté jus-  
qu'au Conseil Privé.

Le président du tribunal, après  
avoir entendu les plaidoyers de part  
et d'autre, et pris connais-  
sance du mémoire dans lequel le  
commissaire enquêteur exposait sa  
manière de voir, appuya sa décision  
sur des considérations légales qu'il  
a fait suivre de commentaires in-  
téressants.

Au début de ses remarques, M. le  
juge Dugas a appuyé sur la situa-  
tion délicate où il se trouvait vis-à-  
vis de son collègue M. le juge Mc-  
Dougall. Celui-ci a jugé bon de  
produire des motifs qui l'ont poussé  
à entreprendre l'enquête, mais il  
importe surtout de considérer le  
point de vue légal.

Le président du tribunal ne veut  
pas prendre sur lui de juger les pré-  
tentions de M. le juge McDougall  
et des 55 signataires de la requête  
qui ont toute liberté de s'adresser à  
la Cour Supérieure et d'en appeler,  
s'ils le veulent à la Cour Suprême  
et même au Conseil Privé.

Je ne suis pas appelé, continue le  
juge Dugas, à me prononcer sur le  
fond de la cause, mais je dois dé-  
cider s'il y a cause ou non et proba-  
blement pour émettre les brefs de pro-  
hibition, en me basant sur les requêtes  
présentées et les plaidoyers qui les  
accompagnent.

Or, après avoir entendu les dis-  
tingués et éloquentes juristes des  
parties en cause, je suis con-  
vaincu que les brefs doivent éma-  
ner pour que la cause soit plus com-  
plètement argumentée devant la  
Cour. Si j'agissais autrement, je  
me croirais inflexible, et cela équi-  
vaudrait à dire que je refuse aux  
parties intéressées le privilège de  
se présenter non seulement devant la  
Cour Supérieure, mais devant la  
Cour de Révision, la Cour du Banc  
du Roi, la Cour Suprême ou même  
le Conseil Privé. Les enquêtes pu-  
bliques à Montreal, deviennent pres-  
que une habitude, et il est impor-  
tant pour le public, qu'il soit étai-  
né dans quelles conditions les en-  
quêtes sont tenues et quelle juris-  
diction le juge enquêteur a d'après  
la loi qui les autorise. On dit, con-  
tinue-t-il, que la Législature a été  
saisie de la question de la franchise  
des tramways, dans les circonstan-  
ces, la nécessité de procéder à une  
enquête ne me semble pas pres-  
sante.

M. le juge Dugas souligne, sans  
s'appuyer plus que de raison, l'écas  
de juridiction. En somme, il ne voit  
aucune injustice ni un quel-  
conque préjudice à ce qu'un  
quelquefois puisse être fait à  
l'adresse de la contre-partie en per-  
mettant l'émission des brefs de pro-  
hibition.

Les requérants auront toujours  
le recours de s'adresser à la Cour  
Supérieure et d'appeler, s'ils le  
veulent jusqu'au Conseil Privé. En  
fait, il semble à M. le juge Dugas  
que ce soient les seuls tribunaux  
qui puissent avoir réellement ju-  
risdiction en la matière.

Si maintenant on lui demandait  
non pas son opinion, mais l'impres-  
sion qu'il reste de toute cette af-  
faire, l'honorable juge dirait alors  
qu'il a des doutes sur le fait de sa-  
voir si le commissaire a le droit  
d'enquêter à propos d'accusations  
générales, dans qu'aucune accu-  
sation spécifique n'ait été portée sur  
le compte de ceux à l'égard des-  
quels doit faire l'objet de l'enquête.

La ville prise comme représen-  
tant l'intérêt de ses municipalités peut  
avoir ce droit mais en est-il de même  
du tribunal tel que constitué?

Tout accusé devant nos cours de  
justice a droit au "Fair Play" bri-  
tannique et on ne peut assurément  
rien de contraire à l'esprit  
de la loi, le condamner sans  
l'entendre.

De dans l'enquête que l'on propo-  
se à l'heure qu'il est, des accu-  
sations sont portées contre celui et  
celui contre tous et chacun sans  
que rien ne vienne en étayer la ba-  
se.

Le juge Dugas est d'avis que les  
signataires de la requête auraient  
du nommer les personnes et pré-  
ciser les faits.

Serait-on justifiable de donner à  
un groupe quelconque de citoyens  
la liberté de compromettre les in-  
dividus et de noircir des réputa-  
tions?

On ne peut pas le faire. Elle  
portait pour se présenter devant  
la Cour de Révision des brefs de pro-  
hibition, en me basant sur les requêtes  
présentées et les plaidoyers qui les  
accompagnent.

Or, après avoir entendu les dis-  
tingués et éloquentes juristes des  
parties en cause, je suis con-  
vaincu que les brefs doivent éma-  
ner pour que la cause soit plus com-  
plètement argumentée devant la  
Cour. Si j'agissais autrement, je  
me croirais inflexible, et cela équi-  
vaudrait à dire que je refuse aux  
parties intéressées le privilège de  
se présenter non seulement devant la  
Cour Supérieure, mais devant la  
Cour de Révision, la Cour du Banc  
du Roi, la Cour Suprême ou même  
le Conseil Privé. Les enquêtes pu-  
bliques à Montreal, deviennent pres-  
que une habitude, et il est impor-  
tant pour le public, qu'il soit étai-  
né dans quelles conditions les en-  
quêtes sont tenues et quelle juris-  
diction le juge enquêteur a d'après  
la loi qui les autorise. On dit, con-  
tinue-t-il, que la Législature a été  
saisie de la question de la franchise  
des tramways, dans les circonstan-  
ces, la nécessité de procéder à une  
enquête ne me semble pas pres-  
sante.

M. le juge Dugas souligne, sans  
s'appuyer plus que de raison, l'écas  
de juridiction. En somme, il ne voit  
aucune injustice ni un quel-  
conque préjudice à ce qu'un  
quelquefois puisse être fait à  
l'adresse de la contre-partie en per-  
mettant l'émission des brefs de pro-  
hibition.

Les requérants auront toujours  
le recours de s'adresser à la Cour  
Supérieure et d'appeler, s'ils le  
veulent jusqu'au Conseil Privé. En  
fait, il semble à M. le juge Dugas  
que ce soient les seuls tribunaux  
qui puissent avoir réellement ju-  
risdiction en la matière.

Si maintenant on lui demandait  
non pas son opinion, mais l'impres-  
sion qu'il reste de toute cette af-  
faire, l'honorable juge dirait alors  
qu'il a des doutes sur le fait de sa-  
voir si le commissaire a le droit  
d'enquêter à propos d'accusations  
générales, dans qu'aucune accu-  
sation spécifique n'ait été portée sur  
le compte de ceux à l'égard des-  
quels doit faire l'objet de l'enquête.

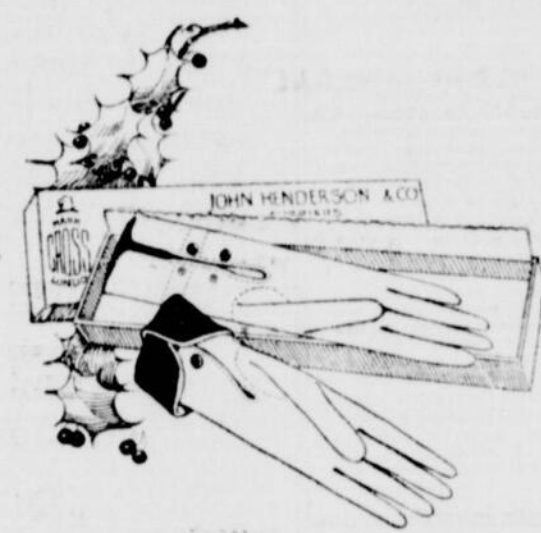
## Les Articles en Cuir de "Mark Cross"

Sont des Cadeaux de Noel d'une  
Triple Valeur

Les articles en cuir sont des cadeaux toujours en faveur et à  
l'heure actuelle ils forment le cadeau de l'aristocrate.

Si vous y ajoutez la marque de commerce "MARK CROSS"  
vous serez sûr d'avoir un article distingué.

L'emballage de Noel de "John Henderson & Company"  
complète la triple valeur du cadeau qui en porte le cachet.  
Il est digne de celui qui le donne et plaît à celui ou celle  
qui le reçoit.



Gants "MARK CROSS"  
pour dames et messieurs—

Valises et sacs en cuir, garnis  
ou non garnis d'accessoires—

Paniers à papier en osier an-  
glais, doublés de cuir—

Paniers pour la couture, en  
osier anglais, élégamment gar-  
nis du nécessaire—

Etuils à cigares et à cigarettes.  
Pochettes pour billets de  
banque et bourses—

Les articles que nous déci-  
vons ne sont que quelques  
suggestions appropriées pour  
le Noël.

## John Henderson & Co.

517 Rue Ste-Catherine Ouest

Pellettiers

Chapeliors

## AMENDEMENTS A LA LOI DES LICENCES

Ils sont d'une importance secondaire et roulent sur  
des modifications de détail sans affecter le bill.

### LA QUESTION DE LA TRAITE

QUEBEC, 21. — Au commence-  
ment de la séance du soir, la Cham-  
bre a commencé l'étude des résolu-  
tions précédant le bill amendement la  
loi des licences. M. Bercovitch a  
fait remarquer que la diminution  
des licences d'hôtels de 350 à 200  
dans la cité de Montreal n'aurait  
pour effet de faire diminuer  
le commerce de l'alcool, vu que 200  
hôtels feraient autant d'affaires  
que 350. M. Mitchell a répliqué  
qu'il n'était pas de l'avis du député  
de Saint-Louis et que cet amende-  
ment aura certainement pour effet

d'entraver le commerce des liqueurs.  
Au cours de l'étude du bill, plu-  
sieurs amendements ont été appor-  
tés à la loi, mais aucun de ces  
amendements n'a un caractère ra-  
dical. Ce sont plutôt des modifica-  
tions aux dispositions générales de  
la présente loi qui ont été suggé-  
rées par des députés après de lon-  
gues discussions. Voici les princi-  
paux amendements qui ont été ap-  
portés au bill et aux résolutions au  
cours de la discussion d'hier soir  
qui s'est prolongée jusqu'à minuit  
et qui a été ajournée.

Ainsi, dans la cité de Valleyfield,  
le nombre des licences est limité à  
huit au lieu de sept. Dans la cité  
de Québec, le maximum des licen-  
ces est limité à huit au lieu de dix.  
Dans la cité de Québec, le  
maximum des licences en 1918 sera  
limité à trente au lieu de vingt-  
cinq, comme le portait le premier  
projet de loi.

Dans la cité de Sherbrooke, le  
nombre de licences de magasins de  
liqueurs en détail, le premier mai  
1917, est limité à cinq, au lieu de  
une pour chaque quartier.

La clause 17 du bill, prohibant  
la traite par une autre clause por-  
tant que toute personne achetant  
de la liqueur en détail pour être  
consommée à un repas servi en ré-  
staurant sera dispensée de la régle-  
mentation de la présente loi si la  
personne qui paie pour le repas  
paie également la dite liqueur en-  
travante.

On ajoute aussi une nouvelle dis-  
position portant que la consom-  
mation d'une liqueur en détail  
dans tout chemin ou place publi-  
que, gare de chemin de fer, jou-  
issant ou avoisinant le local licen-  
cié dans lequel la liqueur a été  
vendue ou fournie, et toute per-  
sonne consommant une liqueur dans  
un des endroits mentionnés plus  
haut est censée consommer la li-  
queur dans le local licencié, selon  
le cas.

La clause 18 est amendée de fa-  
çon à ce qu'un pharmacien qui ne  
possède pas une licence pour la  
vente des liqueurs enivrantes ne  
puisse commander ou acheter plus  
de quarante gallons de liqueurs  
enivrantes au lieu de dix.

La clause 19 est amendée de fa-  
çon à ce qu'un pharmacien qui ne  
possède pas une licence pour la  
vente des liqueurs enivrantes ne  
puisse commander ou acheter plus  
de quarante gallons de liqueurs  
enivrantes au lieu de dix.

La clause 21 est amendée dans  
le sens suivant. On ajoute après  
la phrase "Nulle liqueur ne doit  
être vendue ou livrée gratuitement  
ou autrement" les mots suivants:  
"Dans aucun établissement licen-  
cié". Ceci exclut de la loi les mal-

## FEUILLETS DE LA GRANDE GUERRE

Sous ce titre la PATRIE en con-  
formité avec un service spécial, pu-  
blier fréquemment des articles qui  
pourront s'appeler: en marge de la  
guerre. Ce seront des précis géo-  
graphiques sur les pays en guerre,  
des opinions sur la guerre, des ap-  
préciations des éléments qui concou-  
rent à la lutte, des plus humbles  
aux plus puissants, etc., etc.

(Service spécial de la PATRIE)

LA SOMME: UNE PETITE RI-  
VIERE QUI LAISSERA SON  
NOM DANS L'HISTOIRE.

La Somme est un petit fleuve éci-  
tier, peu large, assez calme, dont  
les eaux tranquilles sont assez pro-  
fondes.

C'est avant la guerre, une mo-  
deste rivière presque toujours en-  
fermée aux pieds des grands peu-  
piers frissonnants qui la bordent.

Aujourd'hui quelle est sa glo-  
rieuse entrée dans l'Histoire.  
elle est réveillée et une activité  
dormante s'y déplace sans arrêt.

C'est d'abord le service des am-  
bulances; ces péniches admirables  
amenagées qui transportent sans  
heurts et le plus confortablement  
du monde, les blessés, se glis-  
sent en file de cinq à six tirées par  
un remorqueur. Quelquefois c'est  
un cheval qui le long du sentier de  
balaise les tire doucement.

D'autres bateaux sillonnent en-  
core les méandres de la Somme ou  
s'engagent dans les défilés de son  
canal latéral, entre Bray et les ar-  
bres de Péronne. Les armées an-  
glaises utilisent le fleuve non seu-  
lement pour transporter les ma-  
tières et les approvisionnements dont  
les troupes de la contrée ont besoin  
mais aussi pour faire circuler  
par endroits des canonniers et  
même des mitrailleurs.

L'idée est très heureuse, on pla-  
ce sur ces petites unités légères, un  
pièce d'artillerie lourde ou bien  
des canons légers. Grâce à la mo-  
bilité des bateaux qui les portent,  
à la végétation des rives et aux an-  
ciens du terrain, l'ennemi ne peut  
repérer des pièces qui restent les  
services les plus divers suivant les  
circonstances.

A son embouchure, la Somme est  
particulièrement utile aussi. Le dé-  
filé naturel que cette rivière a  
sur la mer étant devenu impraticable  
obstrué par des bancs de sable  
et les passes qui menaient à l'in-  
terieur étaient capricieuses, si l'on  
voulait aller à la mer, il fallait  
imposément l'aborder à Saint-Valéry  
dont le port était pour ainsi dire  
complètement abandonné. Il a re-  
trouvé maintenant en grande par-  
tie la vie et la prospérité qu'il avait  
connues jadis. Depuis la guerre,  
plusieurs centaines de bateaux an-  
glais sont entrés à St-Valéry. Les  
passages de la Somme ne sont plus  
incertaines, sa baie n'est plus en-  
vasée. Deux ou trois fois seulement  
des navires se sont échoués, mais les  
ont été tirés sans peine. C'est ain-

## CADEAUX De Noël et du Jour de l'An

|                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                       |                                                                               |                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Superbes petites bracelets mon-<br>tres, un baguein \$12.90<br>Magnifiques petites bracelets<br>montrés, or solide, de \$25.00<br>à \$100.00 | Ravissantes petites bracelets, pla-<br>tine et or, ornements de dia-<br>mants de \$50.00 à \$500.00<br>Solides petites montres, pour da-<br>mes, filled case, de \$15.00<br>à \$25.00 | Belles petites montres, pour da-<br>mes, en or solide de \$15.00<br>à \$25.00 | Magnifiques petites montres<br>pour dames, ornements de<br>diamants, \$40.00 à \$200.00<br>Montres pour messieurs, sol-<br>de, filled case, valeur spé-<br>ciale, \$12.00 à \$50.00 | Autres montres pour hommes,<br>filled case, \$12.00 à \$50.00<br>Autres montres pour hommes,<br>solide, \$12.00 à \$50.00 | Assortiment considérable de in-<br>struments de précision, à la<br>fois pendente, fini platine,<br>de \$15.00 à \$75.00<br>Autres montres de précision,<br>ornements de diamants et de<br>pierres précieuses. Prix \$15.00<br>à \$100.00 | Grand assortiment de bagues de<br>fantaisie, or solide, pour da-<br>mes et messieurs. Prix \$12.50<br>à \$25.00 | Assortiment des plus complets en bijoux de tous genres, (gold<br>filled), prix convenant à toutes les bourses. Bagues, pendente,<br>boucles d'oreilles, lavallières, boutons de manchettes, etc. Prix<br>variant de \$1.00 à \$15.00<br>Caténois de coutellerie, 101 nouveaux. Prix spécial<br>Assortiment extraordinaire, verres, tasses, argenterie, coutellerie,<br>horloges porte-bijoux, bronzes, marbres, etc. | Très belles en or, pour dames grand<br>assortiment, de \$4.00 à \$15.00<br>Jolis colliers, dernière nouveauté<br>or solide, ornements de per-<br>les, rubis, péridots, etc. Prix<br>de \$10.00 à \$150.00 | Très belles en or, pour dames, or-<br>nements de pierres précieuses. Prix<br>de \$15.00 à \$250.00<br>Bijoux de fantaisie à un seul diamant<br>Valeur spéciale \$5.00<br>Bijoux de fantaisie, valeur spé-<br>ciale, \$10.00 à \$25.00<br>Bijoux, un seul diamant, valeur<br>spéciale de \$10.00 à \$25.00<br>Bijoux, 3 diamants valeur spé-<br>ciale, \$15.00 à \$25.00<br>Bijoux, autres valeurs, un seul<br>diamant, jusqu'à \$1.000.00<br>Bijoux de fantaisie, or et platine,<br>ornements de diamants et de<br>pierres précieuses. \$15.00<br>à \$50.00<br>Autres valeurs jusqu'à \$500.00<br>Bijoux d'or, valeur spé-<br>ciale de \$15.00 à \$50.00<br>Autres valeurs jusqu'à \$500.00<br>Bijoux de fantaisie, valeur<br>spéciale \$1.50<br>Bijoux de fantaisie, valeur<br>spéciale \$1.50 à \$5.00<br>Bijoux de fantaisie, valeur<br>spéciale \$1.50 à \$5.00<br>Bijoux de fantaisie, valeur<br>spéciale \$1.50 à \$5.00 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Assortiment des plus complets en bijoux de tous genres, (gold  
filled), prix convenant à toutes les bourses. Bagues, pendente,  
boucles d'oreilles, lavallières, boutons de manchettes, etc. Prix  
variant de \$1.00 à \$15.00  
Caténois de coutellerie, 101 nouveaux. Prix spécial  
Assortiment extraordinaire, verres, tasses, argenterie, coutellerie,  
horloges porte-bijoux, bronzes, marbres, etc.

## H. SCOTT

Bijoutier-Opticien  
479, rue Sainte-Catherine Est.

## Poisson pour Vendredi et Samedi

MORUE DE PORTLAND AGLEFEN MAUREAU  
MARTIN-PECHER CARRELETS FLETAN  
HUITRES EN MASSÉ ET SUR MOÛTE DE L'EGAILLE.

Nous Avez-vous Donner votre Commande de Dinde ?  
Il n'y a pas de temps à perdre. Assurez-vous de votre dinde en  
la commandant immédiatement.

DINDES NOURRIES A L'ETABLE, OIES, CAPONS, CANARDS  
NOURRIS AU CELERI, POULETS POUR FRIGER, VOLAILLE  
POUR BOUILLIR, VENISON, RIS DE VEAU, PTARMIGAN,  
FAISANS ANGLAIS, PIGEONNEUX, PLUVIER, BECCASSINE,  
COCHONS DE LAIT, CANARDS, SAUSISSES.

Atocas, Champignons, Choux de Bruxelles, Choux-fleurs,  
Artichauts de Jérusalem, Celéri, Sauges, Oignons, Artichaux  
français, Laitue, Tomates.

TELEPHONES UP. 2724-903-904-905  
Henry Gatehouse & Son 350, RUE DORCHESTER  
OUEST

si qu'une grande partie du ravitaill-  
lement du camp anglais peut arri-  
ver par la baie de la Somme.  
Entre St-Valéry et Abbeville, la  
Somme coule en ligne droite et for-  
me une belle voie d'eau qui est an-  
glais, utilement. Malheureusement  
aux portes mêmes d'Abbeville, la  
Somme est traversée par un pont de  
chemin de fer, accablé par la gué-  
rre. Aucun bateau ne saurait  
passer sous les arches. En temps  
ordinaire, la partie tournante du

## "Pensez aux Petits en Ache- tant une Pâte Dentifrice."

Achetez une pâte dentifrice dont l'usage leur  
soit un plaisir plutôt qu'une corvée. Assurez-  
vous qu'on vous livre une pâte dentifrice qui  
maintienne en santé parfaite leur bouche dé-  
licate, afin que la seconde dentition se fasse nor-  
malement.

## La Pâte Dentifrice Minty

produit ce résultat, car elle  
"Nettoie les Dents et Stérilise la Bouche et la  
Brosse."

Elle détruit les germes nuisibles de la bouche.  
Elle calme l'inflammation des muqueuses et  
rend les gencives fermes et saines, comme l'a  
voulu la nature. Sa saveur est douce et rafraî-  
chissante et son action durable : de plus, c'est  
le plus économique des dentifrices connus.

Menez les petits chez votre dentiste  
deux fois l'an, et expliquez-leur  
l'usage de la Pâte Minty deux fois par  
jour, afin que leur dentition se  
fasse bien.

La Pâte Dentifrice Minty se trouve  
chez tous les bons pharmaciens.  
On vous remet votre argent si vous  
n'êtes pas satisfait.

25 sous l'étui.  
Palmer's Limited,  
100, Rue Latour, Montréal.

COUPON D'ÉCHANTILLON  
8 Palmer's Limited,  
100, Rue Latour, Montréal.

Envoyez un échantillon Pâte Dentifrice Minty suffi-  
sant pour dix jours. Sous pli, 4 sous en timbres.

(Nom)  
(Adresse)  
(Nom de votre fournisseur)  
(Adresse)

## LE CALENDRIER COMIQUE



Avec ce que tu as dépensé pour ton  
abat tu auras une maison de campagne.  
Tiens ! Montre donc la tienne, toi qui  
ne t'amus pas.

— Vous avez de l'audace de venir m'offrir la  
soir si tard !  
— Excusez-moi, monsieur, j'ai beaucoup de  
clients à visiter, je suis ch. 26 de faire des  
heures supplémentaires !

— Voyons, chérie, c'est toi de vouloir épouser  
ce nègre, ton cousin est plus intéressant !  
— Possible, mais je ne l'aime pas !  
— Tu dis ça pour me contrarier, chaque fois  
que je dis blanc, tu dis noir.



## LA TOURNÉE DE SIR R.-L. BORDEN EST TERMINEE

Le premier-ministre et M. R.-B. Bennett ont tenu une dernière assemblée dans l'Ouest, hier soir, en faveur du service national.

### A BRANDON, MAN.

(Service spécial de la PATRIE.)  
WINNIPEG, 21. — Sir Robert Borden et M. R.-B. Bennett, M.P., ont clôturé hier matin par une splendide assemblée, dans l'Arena de Brandon leur tournée au Service National à travers les provinces de l'Ouest. Vendredi, ils arrivèrent à Toronto pour la réunion du Massey Hall, et le soir même, ils repartirent pour Ottawa. Ils auront parcouru six mille cinq cents milles et parlé devant dix-sept auditoires.

La tournée a été remarquablement couronnée de succès en ce qu'on peut en juger par les assemblées de l'Ouest. La note dominante a été l'intérêt porté à l'explication de l'œuvre du Service National et l'enthousiasme que ce mouvement a soulevé partout quand le but et les moyens d'action en furent connus. Les villes et les cités de l'Ouest ont toutes manifesté la disposition de supporter le Service National comme un moyen d'appliquer au triomphe final les forces et les énergies pleinement organisées du Dominion.

L'Alberta excepté, Sir Robert Borden a eu l'aide active des différents gouvernements provinciaux dont les premiers ministres ou leurs représentants ont pris part aux réunions et y ont porté la parole. Ce support constitue l'une des principales caractéristiques de cette tournée, et il ne contribuera pas peu au succès de ce mouvement patriotique.

Brandon, hier matin, a eu sous plusieurs aspects l'assemblée la plus remarquable de la série. Cette ville, qui n'était pas comprise sur la liste originale, demanda la venue d'avoir une assemblée et les dispositions furent prises pour que le train spécial du premier-ministre arrêtât à cet endroit à 9.30 a.m. Brandon a une population de quinze mille âmes et c'est plus de cinq mille personnes qui se portèrent à la rencontre de Sir Robert Borden sous une température de quarante-deux degrés en-dessous de zéro.

Le désir ardent qu'avait la population d'entendre le message du Service National se manifesta encore par l'enthousiasme avec lequel elle le reçut.

Trois discours furent prononcés. M. Norris, premier ministre du Manitoba, parla d'abord. Sir Robert Borden fut l'orateur suivant et M. R.-B. Bennett clôtura l'assemblée.

M. Norris demanda à la population de sa province de supporter de toutes ses forces le Service National et promit à cette œuvre la plus entière coopération du gouvernement local.

Le clon de l'assemblée fut la réception que l'on fit au message de Lloyd George à Sir Robert Borden. Quand celui-ci en donna la lecture, tous, hommes, femmes, enfants se levèrent et applaudirent avec un grand enthousiasme le premier ministre anglais.

Sir Robert Borden et M. Bennett ont laissé Winnipeg cet après-midi, en route pour Toronto.

LE FOND DE PENSION  
DES EMPLOYES CIVILS

LE CONSEIL LEGISLATIF L'ADOPTA AVEC UN LEGER AMENDEMENT. — RESURRECTION DU QUARTIER BELLEVILLE. — AUTRES BILLES ADOPTES.

QUÉBEC, 21. — Le Conseil législatif a tenu deux séances hier après-midi. Il a passé en troisième lecture le bill amendement la loi du fonds de pension des employés civils, après lui avoir apporté un léger amendement, sur proposition de l'hon. M. Pérodeau, au sujet des employés de l'Assemblée législative et du Conseil législatif.

On a amendé en comité général le bill concernant l'admission des étudiants en service actif à l'étude et à la pratique de certaines professions. On a décrété que les privilèges en question s'appliquent aux aspirants à l'étude et à la pratique de la médecine.

En réponse à l'hon. M. Simard, l'hon. M. Pérodeau a déclaré que, selon lui, ces privilèges s'appliquent aux étudiants qui sont revenus de la guerre et qui ont été libérés du service militaire.

On a introduit au Conseil les mesures ministérielles suivantes qui ont subi leur première lecture: amendements à la loi des bons chemins, amendements à la loi concernant les taxes sur les corporations commerciales, souscriptions d'un million de piastres patriotiques canadiennes, amendements à la loi concernant les expositions, la vente d'automobiles, fusion des commissions scolaires catholiques de Montréal, amendements à la loi de la chasse, loi concernant l'École Polytechnique, loi relative au régime des eaux courantes, amendements à la loi de l'hygiène publique, la route de Saint-Constant à La Prairie, amendements à la loi concernant le rachat des droits de péage, emmagasinement des eaux des rivières Jacques-Cartier et Saint-Anne de Beaupré, subvention de la paroisse de Saint-Joseph de Gonzague du Cap Tourmente.

Le bill des pentes douces d'Hotchkiss, le bill de Maisonneuve, le

## LES DOMINIONS BIENTOT VONT ÊTRE CONSULTÉS

La presse anglaise se réjouit que Lloyd-George ait décidé de tenir une conférence impériale.

### LES IRLANDAIS

LONDRES, 21. — La déclaration de Lloyd George qu'une conférence impériale serait bientôt convoquée, a été partout favorablement accueillie.

Le "Daily Mail" dit: "Le défunt gouvernement qui sera probablement connu dans l'histoire comme 'le gouvernement en retard', avait déclaré qu'il était impossible de tenir une conférence en temps de guerre; cependant Lloyd George convoquera une conférence impériale à brève échéance. C'est peut-être la sixième ou la septième impossibilité qui sera accomplie."

Le "Times" se réjouit que l'on annonce et que l'on reconnaît franchement que les dominions doivent être consultés sur les questions impériales. Les dominions se sont montrés dignes d'être consultés dans la conduite, aussi bien que sur les résultats de la guerre, dit le "Morning Post".

On croit que les Dominions peuvent être de quelque secours dans la discussion du problème de la guerre.

Au cours d'un débat, John Redmond a dit: "Quand la guerre éclata, et que pour la première fois dans l'histoire, il se trouva que l'Irlande était rangée du côté de l'Empire, l'effet fut instantané sur l'univers tout entier."

"Les Irlandais des grands Dominions, et en quelques cas petits fils d'Irlandais, accourent par milliers sous les drapeaux. Je me pense dans la vérité en déclarant qu'un quart au moins des troupes que les Dominions vous ont envoyées se composent d'Irlandais, de fils d'Irlandais, ou de soldats ayant du sang irlandais. En leur ayant dit qu'ils combattent pour la guerre, les droits des Irlandais avaient été reconnus et avec fierté et ardeur, ils venaient au secours de l'Empire."

"Maintenant, je le demande, qui peut réaliser dans quelle mesure ce concours était utile à ce pays? Qui peut maintenant évaluer le tort incalculable fait aux plus hauts intérêts de ce pays par le changement malheureux apporté à la situation irlandaise?"

"L'effet qui en est résulté saute aux yeux de tout le monde. L'enthousiasme pour la guerre a diminué en Irlande, les forces anti-anglaises sont devenues plus puissantes et l'entraînement s'est ralenti dans tous les dominions d'outre-mer et cause un désappointement et un ressentiment profonds."

"Je sais qu'il y a en ce moment des débats dans le monde, mais l'absolue vérité de cette déclaration. Un ressentiment et un désappointement profonds se trahissent dans tous les Dominions d'outre-mer, dans leurs journaux et dans la diminution du recrutement au Canada, en Australie et ailleurs, dans la défaite des propositions du référendum en Australie et il se trahissent de la manière la plus alarmante de toutes peut-être dans le changement de l'opinion publique en Amérique."

LONDRES, 21 décembre. — L'honorable Walter Hume Long, le nouveau secrétaire colonial, parlant hier de l'Association Parlementaire de l'Empire, a déclaré que c'était l'opinion non seulement du gouvernement anglais mais aussi des gouvernements d'outre-mer de tenir une conférence impériale. M. Long a ajouté que la date de cette conférence peut dépendre dans une large mesure des gouvernements d'outre-mer eux-mêmes.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

70 Sherbrooke Ouest, Montréal. La Bibliothèque sera fermée: Du 23 décembre au 27 décembre; Du 28 décembre au 3 janvier 1917; Du 6 janvier au 8 janvier 1917.

bill de la "Southern Canada Power Co." et le bill de la ville de Pointe-aux-Trembles ont été soumis au Conseil. Ils ont subi leurs deux premières lectures et ils ont été référés au comité des bills privés.

Le bill Tourville, relatif au droit de passage des commerçants de bois sur les terres des particuliers, a aussi été introduit au Conseil et il a été référé au comité de législation.

On a passé en troisième lecture le bill Champagne amendement aux statuts relatifs relativement aux paroisses, églises et cimetières.

Les bills privés suivants ont subi leur troisième lecture: Québec, Outremont, Villeneuve, Église, Caillou, Routhier, Commission Scolaire de St-Laurent et "Mount Sinai Foundation".

Le bill de Québec a subi une modification considérable. On a fait revivre le quartier Belleville, sur proposition de l'hon. M. Turner. On a plus la vote et cette proposition de l'hon. M. Turner a été approuvée par 10 à 9. Le détail du vote:

Pour: les Hons. MM. Allard, Chabais, Choquette, Gilman, Girard, Kelly, Pérodeau, Smith, Turgeon et Turner.

Contre: les Hons. MM. Champagne, De Varennes, Garneau, Kéroux, Perron, Racine, Robitaille, Savelle et Simard.

Le bill de la Mount Sinai Foundation a été amendé du consentement des parties. On a ajouté une clause protégeant les droits du collège des dentistes.

## FOURRURES

DE QUALITÉ  
SUPERIEURE  
à des prix pas plus  
élevés que ceux des  
fourrures ordinaires  
et vous pouvez faire  
votre choix dans une  
grande variété de styles,  
de modèles et de  
prix.

Normandin,  
Turcotte, Ltd.,  
257, Ste-Catherine  
St. East.  
En face chez Almy.



## NOUVELLES DE L'HOTEL DE VILLE

CE QU'ON DIT DE LA DECISION  
DU JUGE DUGAS. — UNE FAVEUR AUX FONCTIONNAIRES.  
— A PROPOS DE PAVAGES,  
ETC.

La décision de l'honorable juge Dugas accordant une injonction en introduction d'instance contre son collègue, l'honorable juge McDougall, a pour résultat de retarder l'enquête sur la question du tramway, ce qui réjouit les uns et mécontente les autres.

Le maire s'est écrié: "Moi! mais je le savais bien! Oh! l'on va faire une autre tentative. Si ces gens étaient sérieux ils auraient fait des accusations spécifiques, même contre le maire."

Le maire n'a pas manqué de féliciter chaleureusement M. Paul-Emile Lamarche, qui conduisit les procédures pour le compte de la ville.

Le commissaire Villeneuve déclarait: "La confiance que nous avions dans notre bureau légal est bien justifiée et démontre que nous avions raison de suivre l'avis que l'on nous avait donné."

Quoique la ville a le droit de répartir le coût du pavage d'une rue aux riverains, a-t-elle le droit de faire la même chose pour les autres travaux de ce genre?

Voilà ce que l'on cherche à faire établir. Ainsi on vient de voter \$6,483.00 pour paver la rue Connaught. Les échevins ne veulent pas l'accorder, c'est pourquoi les commissaires ont demandé un bureau légal si l'on ne pouvait pas agir en vertu de l'article 455 de la charte.

Par une faveur spéciale les fonctionnaires municipaux ont touché tout leur salaire pour décembre. On a fait cette exception à cause des fêtes du nouvel an.

Les commissaires ont décidé de notifier la compagnie Cook, chargée des travaux de l'aqueduc, d'arrêter ses dépenses, à réparer, refaire et remettre en bon ordre les cloques qu'elle aura endommagées ou déplacées, par négligence ou nécessité.

Une somme de \$23,000 a été votée pour préparer les rôles de cotisation des égoûts. L'ingénieur en chef a reçu instruction d'employer à ce travail les ingénieurs qui étaient au budget de 1916 et qui ont été renvoyés de leurs services.

Une somme de \$6,700 a été votée pour la construction, en règle, d'une partie de l'égoût de l'avenue Royale, à Notre-Dame de Grâce.

La Compagnie des Tramways a informé la ville qu'elle avait inauguré le nouveau service de l'avenue du Parc jusqu'à l'avenue Atlantique dans le district appelé "Park Extension".

L'enquête sur la "vie chère" dont M. le commissaire Ainey est le président, commencera vendredi après-midi.

Le conseil local des femmes, dont une réunion fut tenue, au Y. W. C. A., a adopté une résolution, disant qu'elle ne donnera son assent à la nomination du choix d'une commission pour régler la question du tramway.

M. le recorder Geoffroy a commencé hier, à signer les listes électorales municipales. Celles-ci représentent 1,267 arrondissements et contiennent environ 140,000 noms d'électeurs.

### LES NOUVEAUX MARGUILLERS

COTEAU STATION, 20. — Dimanche dernier a une assemblée des paroissiens, M. Auguste Dicaire, paroissien distingué de l'endroit a été élu, à l'unanimité, marguillier, en remplacement de St-Godfroid Montpelt sortant de charge.

## CRONACA PER GL'ITALIANI

CAMRIO DELLA GIORNATA  
(Canadian Bank of Commerce)  
LA PATRIE Bldg.

Per vaglia di Lire 100, \$14.58.  
\$1.00, Lire 6.85.

N. B. — In questi giorni la quotazione dei cambi è molto instabile. Nelle rimessa del vaglia non sono incluse le piccole spese di trasmissione che verranno calcolate a parte.

IL NEMICO VENNE RESPIANTO. — CONTINUATE AZIONI DI ARTIGLIERIE.

ROMA, 20 (via Londra) 21. — Comunicato ufficiale del Ministero della guerra italiana.

In Val d'Aura la nostra artiglieria disperse un distaccamento di fantema avversario e ridusse al silenzio le artiglierie nemiche.

Sulla Valle Superiore d'Assise e sull'altopiano di Asolo crescente attività d'artiglierie d'ambio le parti.



## Boules-sachet de Parfum

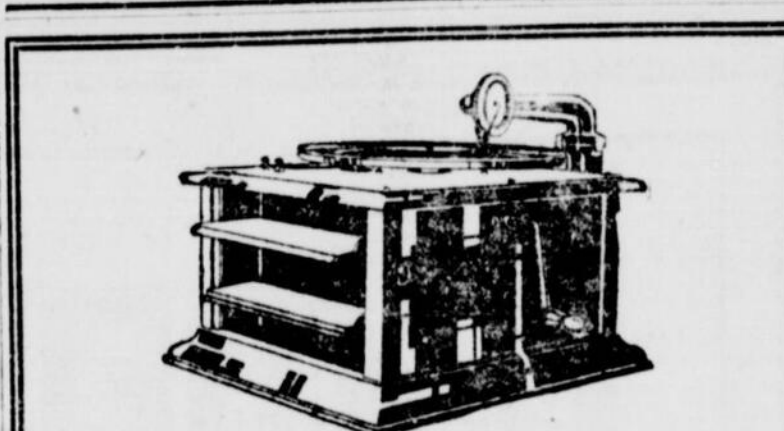
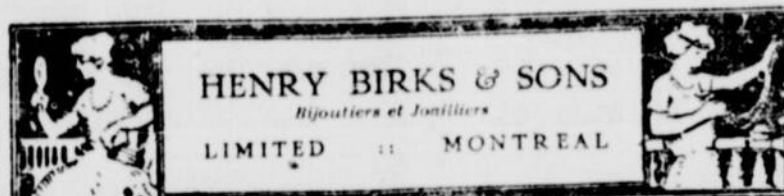
"Un Cadeau Odo-riférant et un  
Témoignage de votre Amitié"

La nouvelle boule-sachet est réellement l'amélioration pratique de l'ancien sachet de parfum. La boule est émaillée en couleurs et montée en argent sterling doré, et suspendue à une belle chaîne et on le porte comme un collier.

Quelques gouttes de votre parfum favori sur le tissu absorbant placé à l'intérieur de la boule (que l'on peut ouvrir en la dévissant) dégageront une odeur qui durera longtemps.

Vous avez là un superbe cadeau très présentable. Notre prix, \$3.50.

Vous êtes invités à venir voir notre choix de "petits articles" pour cadeaux.



## Offre Spéciale de Noël UN GRAFONOLA COLUMBIA

Avec 12 sélections (6 records à double face à votre choix)

\$25.10

SANS INTERET (comme d'habitude)

Cet instrument possède le véritable levier reproducteur et le reproducteur Columbia et les sœurs, etc. Magnifique boîte en chêne poli ou fumé.

Conditions, \$5 comptant et \$1 par semaine ou \$4 par mois

Aucun foyer ne peut se priver de musique à cette Noël. Choisissez immédiatement — il n'y a qu'une quantité limitée dans l'assortiment.

## LAYTON BROS.

550 RUE STE-CATHERINE OUEST

(angle de la rue Stanley)

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Quella nemica spinge un'insolita azione contro le nostre posizioni avanzate.

Reperti di truppe tentanti avanzare in varie località vennero prontamente ricacciati dal nostro fuoco e con attacchi di fanteria.

TERRITORIO DANESE VENDUTO AGLI STATI UNITI.  
(Servizio speciale della PATRIE.)

COPENHAGHEN, 20 (via Londra) 21. — Con uno scrutinio di 10 voti favorevoli contro 10 contrari il Parlamento Danese ha sanzionato la vendita del loro territorio in India (ovest) agli Stati Uniti.

IL PRESIDENTE DEGLI STATI UNITI SUGGERISCE DI CONCLUDERE LA PACE.  
(Servizio speciale della PATRIE.)

WASHINGTON, 21. — Il Presidente Wilson ha suggerito ai belligeranti di concludere la pace per il benessere dell'umanità.

Il segretario Lansing è stato incaricato d'inviare una nota a tutti gli ambasciatori menzionando loro le ragioni che la hanno spinto a prendere questa decisione, che peraltro non ha alcun rapporto con le offerte di pace fatte dalla Germania.

LA MORTE DEL COMANDANTE DELLE TRUPPE IN ALBANIA.  
(Servizio speciale della PATRIE.)

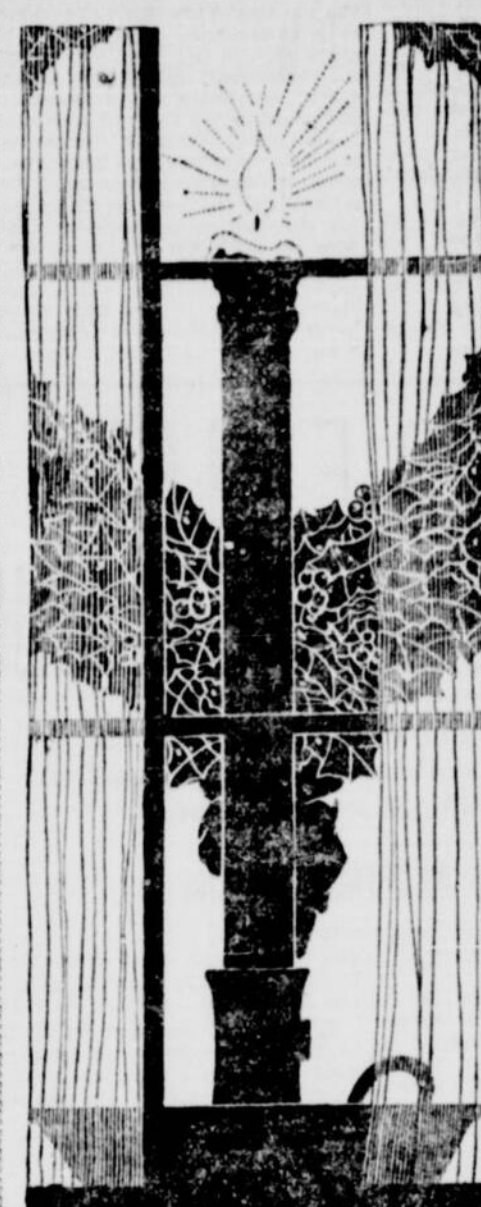
ROMA, 19 (Ritardato). — Il comandante delle truppe in Albania il generale Oreste Bandini è morto nel naufragio di una nostra nave saltata in aria in seguito ad urto contro una mina vagante.

Il generale Bandini occupò Santi Quaranta Argicastro e Delvino sconfiggendoli poi fino a Coriza (Albania).

La stampa italiana è unanime nel riconoscere il valore e la sapienza del comandante delle forze in Albania trionfando la grande perdita fatta con la sua morte.

## CHEZ MURPHY CE SOIR, 7.30

Ces spéciaux sont d'une Economie Extraordinaire et Vous Aideront à Résoudre Vos Problèmes du Cadeau.



Dessus de Buffet de .80, pour .29  
Pannet et bordure en dentelle, ainsi qu'un tour à jour et broché: ce sont des marchandises toutes blanches, grandeurs 17 x 51. Valeurs régulières, 40 à 80. 7.30, ce soir, .29.

Robes Blanches pour Bébé  
Régulier \$1.50. 7.30. Ce Soir, .98

Faites de beau "Mull" et de mousseline. Surtout à empiochement broché, ainsi qu'aux manches et au cou, brodées de dentelle.

Kimonos en Flanellette pour Bébé  
Régulier .89. 7.30 Ce Soir, .49

Faites de blanche flanellette pesante, garnis de bleu-pâle ou de rose. 7.30 ce soir, .49. (40 étages)

Quelques Manteaux de \$20.00 pour \$7.95

Six manteaux en tweed, marqués 10.00, 11.00, 12.50, et 4 manteaux en velours de couleurs, marqués 20.00. Tous du même prix, 7.95.

41 Robes, \$4.75 Chacune

Robes en serge pour dames, en marins ou noir, grandeurs 34, 36, 38, pour la vente spéciale de ce soir, 4.75.

Robes de Maison, de \$1.25, pour .99

Elles sont toutes faites de percale et de batiste; elles ont les manches trois-quarts, empiochement de fantaisie et se présentent dans les couleurs claires, moyennes et foncées, toutes les grandeurs, 34 à 44 de buste. Bonnes valeurs de 1.15 et 1.25. 7.30, ce soir, .99.

Bijouterie de \$1.50, pour .39

Un million d'articles de bijouterie de fantaisie: il y a un grand assortiment de broches, barrettes, médaillons, médaillons, boutons de manchettes, une paire de manchettes, épingles, colliers en perles, bagues de bijoux, bracelets, bandes pour le cou, attaches pour écharpe. Régulier 50, 75, 98, \$1.50. Articles simples, 29, 3 articles pour \$1.00.

Paniers Japonais de \$2.50, pour .59

Un fil et d'orement, quelques-uns sont doublés de métal, manières à frotter, d'autres paniers à ouvrage, non garnis, d'autres en bois, à longues et longues anses. 144 assorties. Régulier 75 à 2.50. Ce soir, .59.

Animaux en Astracan

Bonnes résistants, simples rembourrés, pour les bébés; charmants petite chats, petits chiens, petits lapins, de fabrication anglaise. Régulier 50 chacun, 30, ce soir, 3 pour .50. (En vente dans le département des Suggestions)

Culottes Bouffantes, haute qualité, pour Garçonnetts

Valeurs de \$1.50, \$1.75, \$1.95, \$2.25, \$2.50, 7.30 Ce Soir, \$1.19

Tweed épais, tout laine, bien doublés, les meilleurs marques, boutons-pression Governor, tous anses, 7.5 à 11 ans, 1.19.

"Reefers" de \$8.50 pour Garçonnetts, \$3.95

Ratine extra épaisse, doublure laine, collet large, splendide pour patinoir, 8 à 10 ans, 5.95.

Magnifiques Vestons pour Garçonnetts

Extra Spécial, 7.30 Ce Soir, \$4.95

Genre militaire, épaisse ratine Khaki, bien doublés, 7.30 ce soir, 4.95.

Paletots d'hiver pour Garçonnetts

6, 7, 8, 9, 15, 16 ans, \$4.79

Bien faits, collet convertible, empiétement, couture en arrière. Prix. Une offre exceptionnelle 7.30, ce soir, 4.79.

Gants pour Fillette, Vrai Chevreau Français, 75 la Paire

Pourpoint 6 à 8 ans, 4.5 à 12 ans, tan et brun, coutures surfilées. 7.30 ce soir, 75 la paire.

Bas de Soie Extra 7.30 Ce Soir, .59

Six cents paires de bas de soie, d'un bon usage, pour dames, qu'on ne trouve à Montréal que chez Murphy. Large haut double, semelles, talons et bouts doublés, noir, blanc, pointé, gris, Copenhague, 8 1/2 à 10. 7.30 ce soir, 59 la paire.

Bas en Fil de Soie, pour Dames

Qualité de 75. A 7.30 Ce Soir, 39 la Paire

Vrai fil de soie noir, longueur de botte, bon plait double 7.30 ce soir, 39.

400 Paires de Bas de Soie, pour Hommes, 25

Fil de soie, gris, marine, pointé, noir, 7.30 ce soir, 25.

DE BONNE HEURE, VENDREDI MATIN A 8.30 HEURES PRECISES TANT QUE LE LOT DURERA.

450 Paires de Gants pour Dames et Messieurs, de \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75. A 8.30 a.m., 59 la

paire

Gants cape en vrai chevreau anglais et en chevreau, convenables pour cadeaux de Noël et usage régulier. Ils ont de belles impressions mais ont été bien réparés. Tan, noir, gris, brun, blanc. Vendredi à 8.30 a.m., 59 la paire.

Pantoufles confortables d'Intérieur

Valeurs de \$1.00, \$1.25, \$1.75, \$2.00. Vendredi à 8.30, 79

Ce sont des pantoufles en feutre de haute qualité No. 1, garnies en plume électrique, à semelles tan et caoutchouc. Elles valent de 1.00 à 2.00. Absolument un idéal cadeau de Noël. Tant que le lot durera, Vendredi, à 8.30, 79.

Manteaux pour Bébé en Corduroy Velours Blanc

Doublure piquée, à effet de couture, garnis de fourrure blanche au collet, aux poignets et à la ceinture, avec deux fines têtes d'animal attachées à la ceinture. Valeur extraordinaire.

Robes de Nuit de \$1.00 et \$1.25, 69

Quatre styles, faites de batiste de bonne qualité, proprement garnies.

Le Magasin de l'abondance de Noël

The John Murphy Company Limited

Emporter avec vous les petits paquets.

Per i Vaglia del

BANCO di NAPOLI

Garantiti dal R. Governo Italiano

Dirigetevi alla

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

Corrispondente ufficiale del Banco di Napoli

Succursale di St. Catherine & City Hall

120 St. Catherine Street East.

Ogni facilitazione viene data agli Italiani nelle loro transazioni d'affari.

## Dent's Nevel

REELLEMENT LAVABLES

Vous pouvez laver les gants Dent's Nevel avec la certitude qu'après chaque lavage, le fini original, doux, nouveau et velouté leur est complètement restitué.

Le procédé appartient à Dent's exclusivement. Un cadeau de Noël idéal pour Dames, mais

EXIGEZ LES DENT'S

AVVISO AI LETTORI

(Servizio speciale della PATRIE.)

I lettori di questa (cronaca) non pregati di rivolgersi al redattore italiano per qualsiasi comunicazione che avessero a pubblicare o per informazioni concernenti il giornale, questa colonna essendo stata aperta permanentemente ed esclusivamente a favore della Colonia Italiana.

Troverete alla Redazione delle ore 10 alle 1.

Prezzi: Terza classe toccando i porti di Palermo, Messina, Napoli e Genova, \$50.

Seconda classe toccando i porti di Napoli e Genova da \$75 a \$80.

VAPORI ARRIVATI

"Osava II", proveniente da C



# TOUTES LES NATIONS DEVRAIENT EXPOSER LEURS CONDITIONS

Le président Wilson, en transmettant les notes des puissances teutoniques, envoie lui-même un message plaçant la discussion des conditions de paix.

## AU NOM DES NEUTRES

WASHINGTON, 21.—Le président Wilson a fait appel à tous les beligerants pour qu'ils discutent les conditions de paix. Sans leur proposer directement de faire la paix et sans offrir à ce moment sa médiation, le Président en transmettant la note allemande, a envoyé une note formelle au nom du gouvernement des Etats-Unis, aux nations maintenant en guerre, leur suggérant de rechercher prochainement l'occasion pour chacune d'elles de présenter les conditions auxquelles la guerre pourrait être terminée et les arrangements qu'elles jugeraient nécessaires pour obtenir des garanties contre le renouvellement de pareilles catastrophes. Le texte de la note américaine est comme suit:

"Le président des Etats-Unis m'a ordonné de suggérer, au nom du gouvernement auquel la communication est adressée, une ligne de conduite en ce qui regarde la guerre actuelle, laquelle suggestion sera, espère-t-il, prise en considération par le gouvernement étant donné qu'elle est faite de la manière la plus amicale et qu'elle vient non seulement d'un ami, mais bien du représentant d'une nation neutre dont les intérêts ont été sérieusement affectés par la guerre et dont le désir de la terminer le plus tôt possible provient de la nécessité manifeste de déterminer ce qui serait le mieux pour la sauvegarde de ses intérêts si la guerre continue."

Le Président demande simplement que sa suggestion soit considérée entièrement suivant ses mérites et comme si elle eût été faite en d'autres circonstances. Il suggère qu'on saisisse la première occasion de demander à toutes les nations actuellement en guerre un tel exposé de leurs vues respectives quant aux termes sur lesquels la paix pourrait être conclue et les arrangements qu'on jugerait satisfaisants comme une garantie contre son renouvellement ou la provocation de tout autre conflit semblable dans l'avenir afin qu'il soit possible de les comparer franchement. Il est indifférent quant aux moyens pris pour l'accomplissement de cet aveu. Il serait heureux de servir, ou même de prendre l'initiative dans tout moyen qui serait jugé acceptable, mais il n'a aucun désir de déterminer la méthode ou des instruments à employer. Une méthode serait pour lui aussi bonne qu'une autre si seulement on atteint le grand objet qu'il a en vue.

Il prend la liberté d'attirer l'attention sur le fait que les objets que les belligérants des deux côtés ont dans l'esprit sont virtuellement les mêmes, tel que déclaré en termes généraux exprimés à leur propre peuple et au monde. Chacun désire garantir les droits et privilèges des pays faibles et des petits états contre toute agression à l'avenir comme les droits et les privilèges des grands et puissants états actuellement en guerre. Chacun désire se protéger à l'avenir, avec toutes les autres nations et les peuples, contre le renouvellement de guerres comme celle-ci et contre une agression d'intervention égoïste de toute sorte. Chacun verrait d'un oeil jaloux la formation d'autres ligues rivales se proposant de maintenir un équilibre instable entre les puissances au milieu de soupçons qui se multiplieraient; mais chacun est prêt à considérer la formation d'une ligue des nations pour assurer la paix et la justice dans tout l'univers. Avant de prendre une mesure finale, cependant, chacun croit nécessaire de régler d'abord l'issue de la présente guerre sur des

termes qui sauvegarderaient l'indépendance, l'intégrité territoriale, et la liberté politique et commerciale des nations en cause.

"Dans les mesures à prendre pour assurer la paix future de l'univers, le peuple et le gouvernement des Etats-Unis sont aussi intéressés, également et directement, que les gouvernements actuellement en guerre. De plus leur intérêt dans les moyens à adopter pour protéger les petits et les faibles contre le péril, le mal et la violence, est aussi vif et ardent que celui de tout autre peuple ou gouvernement. Ils sont prêts, même empressés, à coopérer dans l'accomplissement de ces vues, lorsque la guerre sera finie, avec toute l'influence et les ressources dont ils peuvent disposer. Mais la guerre doit d'abord finir. Ils ne se croient pas autorisés à suggérer les conditions sur lesquelles la paix pourrait être conclue, mais le président croit de son droit et de son devoir de faire ressortir l'intérêt intime de sa conclusion, de peur qu'il ne soit ensuite trop tard pour accomplir les plus grandes choses qui devront suivre sa conclusion, de peur que la situation des neutres, actuellement dure à soutenir, ne soit rendue intolérable, et de peur, plus que tout, qu'une blessure soit faite à la civilisation elle-même qui ne pourrait être expiée ou réparée."

"Le président se croit alors justifié de suggérer une opportunité immédiate pour une confrontation de vues quant aux termes qui doivent précéder les arrangements ultimes pour la paix du monde, que tous désirent et dans laquelle les nations neutres aussi bien que celles en guerre sont prêtes à prendre une part responsable. Si la lutte doit continuer jusqu'à une époque indéfinie par une lente attrition jusqu'à ce qu'un groupe des belligérants soit épuisé, si l'on doit continuer d'offrir des vies humaines million après million jusqu'à ce qu'un côté ou l'autre ne puisse plus en offrir, si les ressentiments sont allumés jusqu'à ne jamais s'éteindre et que des espoirs enflammés dont on ne pourra pas revenir, les espérances de paix et d'entente des peuples libres seront vaines et frivoles."

"Il se peut que la paix soit plus près qu'on ne le pense; que les termes sur lesquels les belligérants d'un côté ou de l'autre, jugent nécessaires d'insister ne soient pas si irréconciliables que quelques-uns croient à présent; qu'un échange de vues préparant la voie au moins par une conférence fasse de l'entente permanente des nations un espoir pour un avenir immédiat, une entente des nations immédiatement praticable."

Le Président ne propose pas la paix; il n'offre même pas une médiation. Il propose simplement d'un côté ou de l'autre, jugent nécessaires d'insister ne soient pas si irréconciliables que quelques-uns croient à présent; qu'un échange de vues préparant la voie au moins par une conférence fasse de l'entente permanente des nations un espoir pour un avenir immédiat, une entente des nations immédiatement praticable."

La note au groupe de l'Entente sera envoyée à la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, la Russie, la Belgique, le Monténégro, le Portugal, la Roumanie et à la Serbie. Aux alliés du centre, elle sera envoyée à l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie. Elle est envoyée aussi à tous les gouvernements neutres pour leur information.



IL EST SI AGREABLE de se nettoyer les dents avec

# Calvert's TOOTH POWDER

(La poudre Dentifrice Carbolic de Calvert)

cela vous permet de leur donner tous les jours un nettoyage complet et antiseptique si nécessaire pour garder la denture dans un état parfait.

Votre pharmacien en vend — 15c la boîte  
F. C. CALVERT, (de Manchester, Angleterre)  
349, rue Dorchester Ouest, Montréal.

## LEURS EXCELLENCES AU COUVANT D'HOCHELAGA

BRILLANTE RECEPTION.

Brillante réception au Couvent d'Hochelaga, samedi après-midi, à l'occasion de la visite du Duc et de la Duchesse de Devonshire, de Lady Maud, de Lady Blanche, et de Lord Charles Cavendish, accompagnés du lieutenant-colonel, l'honorable H. C. Henderson, secrétaire militaire du Gouvernement, du capitaine R. Kenyon-Slaney, et du capitaine Victor Bulkeley Johnson.

A leur arrivée à l'Institution, ils furent reçus par Sa Grandeur Mgr Gauthier, par le chapelain de la communauté, la supérieure générale et ses collègues, Sir Alexandre Lacoste, Lady Lacoste, et le juge E. Lafontaine.

Etant présents au grand salon: M. le curé U. Geoffrin, du T.S.R., l'abbé Mousseau, de l'archevêché, le Père L. Blanchard, S.J., le Père Keating, S.J., M. l'abbé E. Dagenais, madame L. de G. Beaubien, madame J. Duchastel de Montigny, madame J. de Boucherville, monsieur et madame Desrochers, monsieur et madame Camille Bourdon, l'ex-échevin Noël Leclaire et madame Leclaire, madame J. Lorranger, madame Joseph Dagenais, madame J. A. St-Denis, monsieur E. J. Sullivan, monsieur Taylor, monsieur B. Dawson, mademoiselle Mout, mademoiselle Lachapelle, mademoiselle Berthe Dagenais, mademoiselle G. Leclaire, etc.

De là, tous les visiteurs se rendirent à la salle de réception où étaient réunies les religieuses et les élèves. Les murs étaient gracieusement décorés de roses rouges et de couronnes duciales. On remarquait surtout les armes de l'Angleterre, les portraits de la famille royale, et de nombreux drapeaux aux couleurs nationales et aux couleurs des Alliés.

Programme: Duo concertant (piano) — "Overture du voyage en Chine", de l'Opéra de F. Bazin. Adresse anglaise lue par une élève graduée, Mlle L. Morin, accompagnée de Mlle J. Roux. Adresse française, par Mlle J. O'Brady, élève graduée, accompagnée de Mlle L. Dufresne. Compliments et présentation de fleurs à Madame la Duchesse, à Lady Maud, et à Lady Blanche, par mesdemoiselles M. Cartier, J. Rolland, Y. Roy, E. McEoy, et M. Starr. Chant du "God Save the King". A Son Excellence le Très Honorable Victor Christian William, duc de Devonshire, baron Cavendish de Hardwicke, C.P., G.C.M.G., etc., Gouverneur-Général du Canada.

ciements et l'hommage de son profond respect.

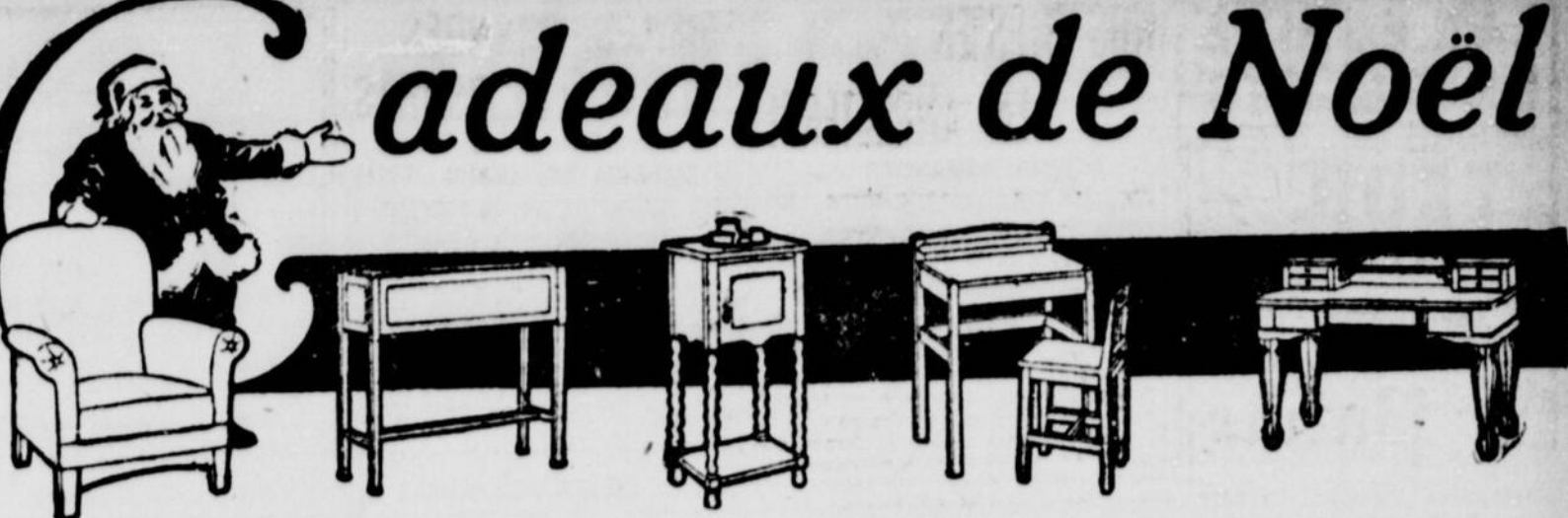
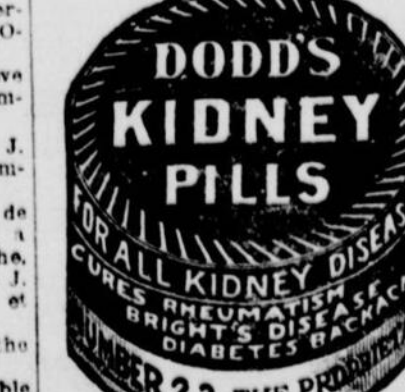
Reconnaissant dans votre personne, Excellence, le représentant de notre auguste souverain, Georges V, nous nous inclinons devant la majesté de votre autorité, rayonnement et prolongement de l'autorité divine en notre cher pays du Canada. Nous nous inclinons aussi devant l'honneur éminent qui, dans la noble Angleterre, perpétue les traditions d'une famille dont l'histoire et la renommée publient à l'envie la valeur et la gloire. Pour ne mentionner que ce qui attire plus vivement la sympathie de la jeunesse, nous disons que si des liens très forts vous attachent à une illustre université, c'est que l'éducation trouve en Votre Excellence un soutien et un protecteur. Votre visite dans cette maison en est une preuve aussi évidente que délicate et qui nous touche infiniment.

Sans doute, notre âge ne nous permet pas de comprendre toute la gravité des événements qui se déroulent pour ainsi dire sur la scène du monde, nous comprenons cependant que nous devons nous féliciter de savoir nos destinées confiées à la sagesse et à la prudence, et nous en remercions le ciel de tout notre cœur.

Que Dieu qui protège le Droit, que le Christ qui aime les Français, entendent nos prières ardentes, nous triompher les causes sacrées pour lesquelles les champs de bataille réclament tous les dévouements, tous les sacrifices, tous les héros, et qu'ils répandent sur votre carrière au milieu de nous, les prospérités et les consolations que peuvent y faire naître la paix et l'harmonie des cœurs.

Permettez-nous, Excellence, de présenter à votre noble compagnie à votre jeune fille, Lord Cavendish, les élèves Lady Maud et Lady Blanche, nos hommages et nos vœux bien sincères d'heureux séjours au Canada, où le respect et l'admiration accueillent pour la seconde fois Madame la Duchesse. Nos annales ont conservé un souvenir reconnaissant de son père vénéré et d'un souvenir plein de charme de la grâce de ses quinze ans.

Les élèves du Pensionnat du Saint Nom de Marie. Hochelaga, 16 décembre 1916. Après la lecture des adresses, sur un perpétuel enlèvement, et la présentation des compliments et des fleurs, le duc se leva, et répondit en français, en termes très gracieux. Il offrit aussi ses remerciements, en langue anglaise, pour la charmante réception qui lui avait été faite.



# cadeaux de Noël

## SPECIAL Meubles Laqués

LES ADMIRATEURS de meubles laqués d'un genre unique et artistique seront délicieusement surpris de trouver chez nous un grand choix de chaises, de tables, de wagonnets à thé, etc., finis en laque orientale et ornés d'animaux peints, d'oiseaux et de scènes orientales.

La popularité de ces meubles décoratifs n'est pas basée sur un caprice passager, mais elle répond à la demande toujours croissante de meubles qui ont du coloris, de la vie, de l'éclat et qui en même temps donne du cachet à la disposition intérieure.

L'assortiment se compose de tables de couture, de tables pour le jeu de carte, de wagonnets à thé, de tabourets, de tables à basecule, de tables s'embrassant l'une sous l'autre, d'une riche table en Chippendale garnie de belle sculpture, trépiers pour gâteaux, de plateaux, de boîtes à cigarettes ainsi que d'une foule de petits articles.

Nos prix sont modérés si vous les comparez à ceux de n'importe quels autres meubles d'une valeur artistique équivalente.

## SPECIAL Lampes et Abat-Jour Artistiques

L'ASSORTIMENT se compose de lampes et d'abat-jour de tous les types de la plus haute qualité — lampadaires en acajou, en osier poli, en bronze, unis ou ornements; les abat-jours sont en soie, en parchemin et en verre coloré, décorés de dessins français, égyptiens et orientaux; les prix des lampes varient de \$3.00 à \$100.00; quant aux abat-jours les prix sont de 35c à \$50.00.

Nous venons de recevoir plusieurs belles lampes d'un type nouveau. Elles sont portatives, avec lampe en porcelaine et abat-jour de soie richement décorée en rose et or. Ces lampes se vendent à \$15.00 et \$17.50 l'abat-jour inclus.

La plupart des lampes qui font partie de cet assortiment ne peuvent être trouvées nulle part au Canada — car nous avons pris des arrangements afin d'avoir l'importation exclusive de ces lampes de choix.

Par suite de la grande demande de ces lampes, pendant la semaine écoulée, nous conseillons aux acheteurs probables de faire leur choix aussitôt que possible, avant que l'assortiment ne soit trop réduit.

## Meubles

Mobiliers de style en chêne, en acajou et en noyer, à partir de \$200.00.

Mobiliers de chambres à coucher, finis en blanc, ivoire et émaillés "Cendre de roses", miroirs français, à partir de \$185.00.

Mobiliers en osier — Fauteuils larges et confortables, lits de jour, tables, sofas, etc., d'une grande variété de prix.

Meubles rembourrés — Chaises et Chesterfields de notre fabrication qui sont garantis être de la plus haute qualité — Chaises recouvertes en denim à partir de \$25.00; Chesterfields en blanc, à partir de \$110.00.

Meubles divers — Chaises, tables, armoire à porcelaine, trépiers en teck sculptés, tables à couture, chaises pour "Hall", Chesterfields et chaises de club, rembourrés et recouverts de beau cuir.

L'assurance qui est donnée avec chaque achat, et la haute qualité des meubles provenant de chez Holland, à une double valeur si ces articles sont donnés comme présents. Le fait qu'ils proviennent de chez Holland, ont aux yeux des bénéficiaires, une valeur supérieure.

## Nouveautés

Objets d'art — Statuettes, cristaux pour lustres, cadres solaires et nouveautés en bois précieux, en marbre, en bronze et en porcelaine; ces articles offrent une excellente occasion pour faire un choix de cadeaux extraordinaires. Prix à partir de \$1.00.

Vases en acajou, en porcelaine, en terre cuite chinoise, en bronze et en osier, de 75c à \$10.00 — Autres vases jusqu'à \$150.00.

Articles pour fumeurs — Garniture jusqu'à \$150.00.

Articles pour fumeurs — Garniture en acajou pour fumeurs, à partir de \$2.25; boîtes à cigarettes, armoires pour fumeurs en acajou et en chêne fumé, garnis d'un cendrier, d'une boîte à allumettes et d'un porte-cigare en cuivre.

Cages pour oiseaux — en une grande variété de modèles d'ornement, à partir de \$4.00.

## Spécial — PLATEAUX

Nous venons de recevoir un vaste assortiment de magnifiques plateaux. Il se compose de plateaux à cartes, de plateaux à servir, de cendriers, de plateaux-pupitre — en un mot de plateaux pour tous les besoins. Quelques-uns sont en acajou, tandis que d'autres sont en laque orientale, en cuivre et en bois incrustés. Prix de 60c à \$15.00.

## Phonographes

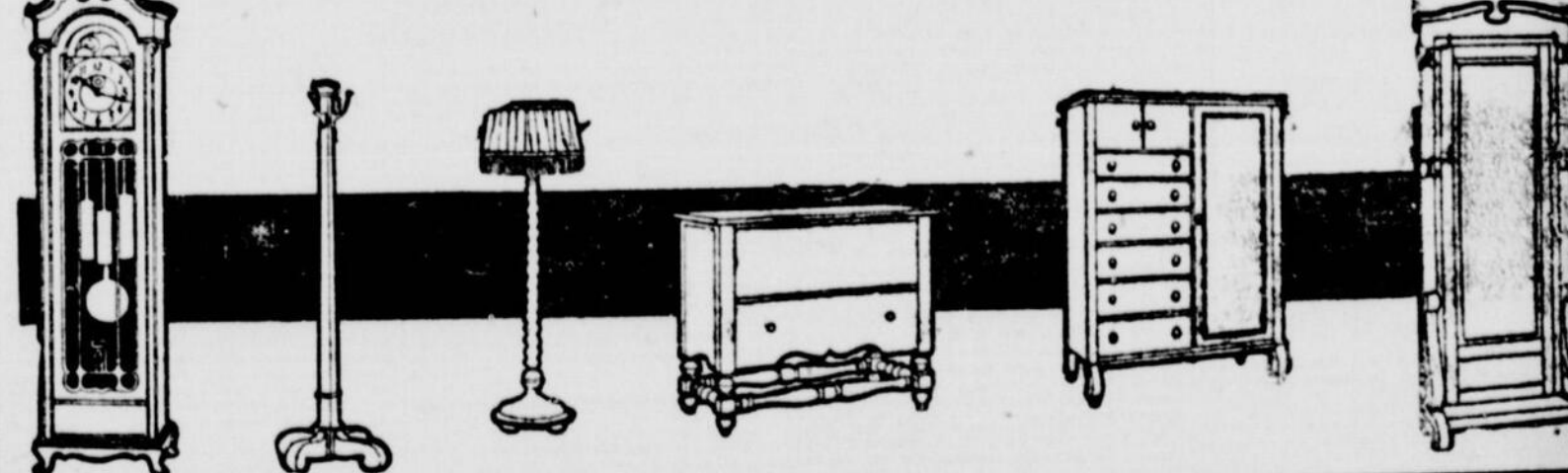
Nous sommes les représentants exclusifs à Montréal pour les fameux phonographes "Aeolian Vocalion", à cette fin nous avons ouvert des nouvelles salles d'étalage, à notre entre-sol, dans lesquelles nous faisons la démonstration de ces merveilleux instruments. Ne manquez pas de venir les voir et les entendre.

Samedi Soir le Magasin Restera Ouvert Jusqu'à 10 Heures.

**J. A. Holland & Son Co.**

Fournisseurs d'Articles de Luxe.

519, rue Sainte-Catherine Ouest.



né et un souvenir plein de charme de la grâce de ses quinze ans.

Les élèves du Pensionnat du Saint Nom de Marie.

Hochelaga, 16 décembre 1916. Après la lecture des adresses, sur un perpétuel enlèvement, et la présentation des compliments et des fleurs, le duc se leva, et répondit en français, en termes très gracieux. Il offrit aussi ses remerciements, en langue anglaise, pour la charmante réception qui lui avait été faite.

La Révérende Mère Supérieure fit ensuite visiter aux invités quelques-unes des principales pièces de l'établissement, entraînées la chapelle, pendant que l'orgue faisait entendre une Marche solennelle, puis elle les conduisit à la bibliothèque où le café fut servi.

DECES DE M. F. X. CHARBONNEAU

UN CITOYEN BIEN CONNU DE SOREL EST MORT AVANT-HIER D'UNE RUPTURE D'ARTÈRE.

VRISME.

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 21 M. F. X. Charbonneau, malade depuis jeudi dernier, est décédé, lundi matin à la suite d'une syncope du cœur.

Le défunt laisse, outre sa femme née Marie Pélouquin, cinq enfants, deux garçons: Hector, l'officier du "Dollard", et Arsène, et trois filles: Isola, Yvette et Céna. Les funérailles ont eu lieu hier matin, à Saint-Pierre.

M. Charbonneau était âgé de soixante ans. Il avait été six ans échevin de Sorel.

MORT D'UN OCTOGENAIRE

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 21 — Après une semaine de maladie seulement, M. Louis Bergevin, âgé de 86 ans, est décédé, le 18 courant, à la demeure de son gendre, M. Joseph Valleyfield.

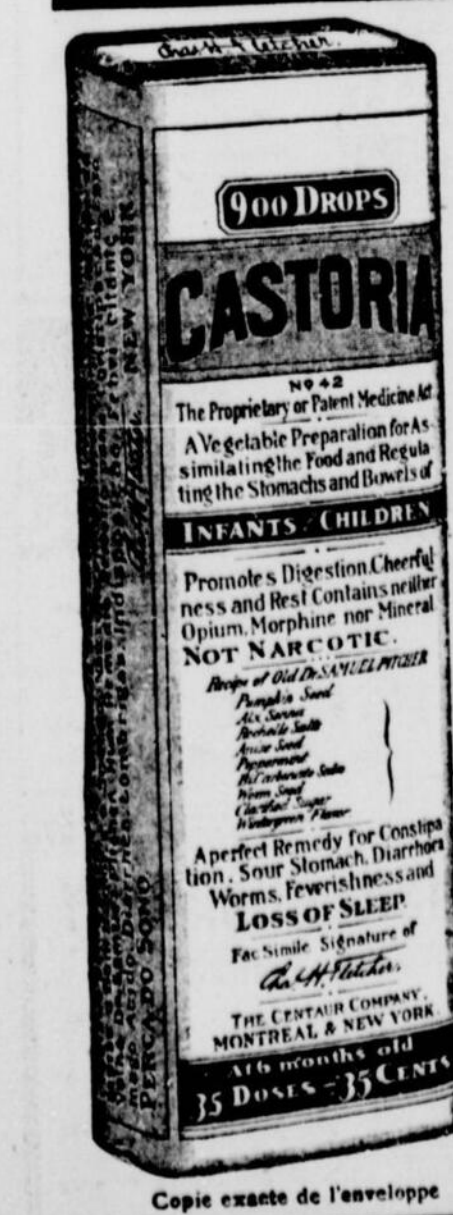
Le défunt, qui était veuf depuis plusieurs années, laisse deux enfants, Madame Joseph Cardinal et un fils qui habite dans le Nord-Ouest.

L'inhumation a eu lieu hier, à Valleyfield.

Cardinal, cultivateur et conseiller de la paroisse Ste-Cécile de Valleyfield.

Le défunt, qui était veuf depuis plusieurs années, laisse deux enfants, Madame Joseph Cardinal et un fils qui habite dans le Nord-Ouest.

L'inhumation a eu lieu hier, à Valleyfield.



# CASTORIA

Pour Bébé et Enfants.

Les Mères Savent que

le Véritable Castoria

Porte

Toujours la

Signature

de

Chas. H. Fletcher.

En

Usage

Depuis Au

Dela De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, MONTREAL & NEW YORK

35 Doses — 35 CENTS

Copie exacte de l'enveloppe

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.



Si vous avez la gorge sèche, si vous êtes oppressé, si vous éternuez souvent, vous êtes sur le point d'avoir un GROS RHUME. Un rhume comme le climat du Canada peut en donner. Alors, comme il faut toujours mieux prévenir que guérir, prenez immédiatement quelques doses du sirop du

**Dr J. O. LAMBERT**

reconnu partout comme étant le meilleur spécifique pour les maladies de la gorge et des poumons.

Ne jetez pas oublier que le Sirop du Dr J. O. LAMBERT (ce qui peut produire la science, l'expérience et le capital) est possiblement pur, NOUS LE GARANTISONS. Il est le seul du genre et il ne contient aucune drogue dangereuse telle que MORPHINE, OPIUM, etc., etc., et il agit tout de suite, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, coqueluche, etc. Il est préparé et dosé pour l'enfant au biberon aussi bien que pour le vieillard, et il est pris matin et soir il prévient la consommation. A vendre partout. DR J. O. LAMBERT, LIMITED, 86, ST. ANTOINE, MONTREAL. Les plus grands fabricants de sirop contre la toux, rhume, etc., (anti-consumption) de l'Empire Britannique.





